



Mouvement des caisses Desjardins

Rapport financier

Premier trimestre 2009

1

31 mars 2009

FAITS SAILLANTS

	Pour les trois mois terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Excédents cumulés avant ristournes aux membres	117 M\$	67 M\$	74,6 %
Rendement des capitaux propres	4,8 %	2,9 %	----
Actif	159,7 G\$	149,8 G\$	6,7 %
Capitaux propres	10,1 G\$	9,4 G\$	6,9 %
Ratio du capital de première catégorie (*)	13,67 %	14,04 %	----
Croissance des prêts totaux	8,7 %	8,5 %	----
Croissance des dépôts totaux	5,5 %	8,5 %	----

(*) : Le ratio de 2009 est calculé selon les nouvelles règles de l'Accord de Bâle II alors que celui de 2008 était évalué selon l'ancien cadre réglementaire, soit l'Accord de Bâle I.

MESSAGE DE LA DIRECTION

Le Mouvement des caisses Desjardins annonce des excédents avant ristournes aux membres de 117 millions de dollars pour le premier trimestre de 2009, une augmentation de 50 millions de dollars comparativement au même trimestre un an auparavant. Le rendement des capitaux propres s'établit à 4,8 % pour les trois premiers mois de 2009, par rapport à 2,9 % il y a un an.

La rentabilité du secteur Particuliers et entreprises pour les trois premiers mois de 2009 a été affectée par la performance financière à la baisse du réseau des caisses en raison, notamment, de la baisse des taux d'intérêt qui est venue exercer une pression sur le revenu net d'intérêt des caisses et de la hausse des provisions et pertes sur prêts. Soulignons cependant une augmentation du revenu net de la Caisse centrale Desjardins favorisée par une bonne gestion de trésorerie. De plus, rappelons que les frais autres que d'intérêt de l'année dernière incluaient une radiation de frais reportés de 25 millions de dollars liés à des développements technologiques.

La filiale d'assurance de dommages a connu une bonne performance financière pour les trois premiers mois de 2009 surtout grâce à une excellente sinistralité en automobile. Pour ce qui est de la filiale d'assurance de personnes, elle présente des résultats financiers inférieurs à ceux du premier trimestre de 2008. Malgré une bonne croissance du volume des primes d'assurance et une forte augmentation des ventes d'assurance, la rentabilité de cette filiale a été amoindrie par une variation à la baisse de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA et la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal, ainsi que par le recul des revenus de placement au cours du premier trimestre de 2009.

Finalement, les activités de valeurs mobilières ont connu une progression de leur performance financière comparativement aux trois premiers mois de 2008, et ce, malgré l'incertitude qui règne sur les marchés financiers. Par ailleurs, la rentabilité provenant des fonds d'investissement du Mouvement gérés par la filiale de capital de risque se maintient : elle est cependant affectée légèrement à la baisse par la détérioration de la juste valeur de certains investissements dans des sociétés publiques en raison de l'évolution de leur cote boursière.

Le Mouvement Desjardins procède, sur une base trimestrielle, à une estimation la plus juste possible du montant qui sera comptabilisé en vue du versement des ristournes aux membres des caisses au terme de l'année financière. Ainsi, pour les trois premiers mois de 2009, une provision pour ristournes aux membres de 65 millions de dollars a été comptabilisée, comparativement à 122 millions de dollars il y a un an. Soulignons que la provision de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 26 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Impact du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) – nouveaux billets

Au 31 décembre 2008, le Mouvement détenait des placements dans le marché du papier commercial adossé à des actifs non bancaire (PCAA) bien qu'il n'ait pas été un émetteur de ce type de produit financier auprès de sa clientèle. Rappelons que le Mouvement a procédé en septembre 2007, et dans une moindre mesure en 2008, au rachat d'actifs détenus sous forme de PCAA auprès des fonds communs de placement du marché monétaire qu'il gère et des activités de prêts de valeurs des clients de la Fiducie Desjardins dont il n'assumait pas le risque à l'origine et ce, afin de protéger ses membres et ses clients. Pour plus d'information sur la restructuration, se référer à la note 4 « Valeurs mobilières » à la section « Papier commercial adossé à des actifs » des états financiers cumulés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Le 21 janvier 2009, la mise en œuvre du plan de restructuration du PCAA a été complétée. Ce plan de restructuration vise, entre autres, le remplacement du PCAA par de nouveaux billets à taux variable à long terme ayant une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents.

Les caractéristiques du plan de restructuration sont les suivantes :

- Création de trois nouvelles fiducies, appelées « véhicules d'actifs cadres » (VAC) :
 - ✓ VAC 1 et VAC 2 sont composées de transactions d'actifs synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs donnés en garantie et de contrats de swaps sur défaillance de crédit, ou de transactions d'actifs hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels. Elles incluent également les actifs dits inadmissibles (*subprime* et autres) de ces séries ;
 - ✓ VAC 3 est composée de transactions constituées exclusivement d'actifs inadmissibles (*subprime*) et d'actifs traditionnels.
- Création de cinq catégories de billets pour les VAC 1 et VAC 2 (A-1, A-2, B, C, IA) et de deux catégories pour le VAC 3 (IA et TA). Les billets IA et TA se divisent en de multiples séries de billets reflète reproduisant les flux de trésorerie des actifs originaux sous-jacents.
- Établissement de facilités de financement en soutien aux VAC 1 et VAC 2 afin de financer les appels de garantie pouvant découler des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Établissement d'un moratoire initial de 18 mois au cours duquel aucun appel de garantie additionnelle ne peut être effectué pour la grande majorité des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Élargissement de certains déclencheurs « écart-perte » qui recommenceront à s'appliquer à l'échéance du moratoire, réduisant la probabilité d'appels de garantie additionnelle.

Le Mouvement participe aux fiducies VAC 1 et VAC 3.

Outre les actifs qui sont déjà portés en garantie par les fiducies relativement aux swaps sur défaillance de crédit, le plan de restructuration prévoit que VAC 1 et VAC 2 doivent disposer chacune d'une facilité de financement de marge (« FFM ») destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties auxdits swaps. Le Mouvement a choisi d'autofinancer sa part de la facilité de financement de marge, ce qui explique sa participation dans VAC 1.

La part du Mouvement dans cet engagement de crédit, s'élevant à 1 193 millions de dollars, se situe au même rang que les autres participants à la FFM et vient à échéance en juillet 2017, ou à une date antérieure si toutes les transactions de swaps sur défaillance de crédit ont été réglées auparavant. Le Mouvement ne recevra aucune commission relativement à cet engagement de crédit de VAC 1. Les avances qui pourraient être faites en vertu de cette facilité de financement porteront intérêt à un taux basé sur le taux des acceptations bancaires ou le taux privilégié. Toute somme avancée en vertu de la facilité de financement de marge sera prioritaire sur les montants payables sur les billets émis par VAC 1. Advenant le cas où le Mouvement manquerait à ses obligations de fournir des fonds en vertu de sa part de la facilité de financement de marge, une part proportionnelle des billets de VAC 1 détenus par le Mouvement serait subordonnée aux billets des autres participants. La Caisse centrale, à titre de signataire de la FFM pour le Mouvement, devra maintenir une notation de crédit équivalente à A (faible) auprès d'au moins deux des quatre agences de notation DBRS, S&P, Fitch et Moody's, à défaut de quoi elle devra fournir des garanties ou une autre forme de soutien du crédit à VAC 1 ou faire prendre en charge ses engagements par une autre entité ayant une cote de crédit suffisamment élevée. Au 31 mars 2009, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM.

En vertu d'une entente distincte, le Mouvement a acheté une protection de 400 millions de dollars à l'encontre de ses engagements de la FFM auprès d'un des participants à VAC 1 en échange d'une commission d'engagement de 1,2 % par année, soit le même taux que les institutions tierces qui ont souscrit à la FFM équivalente de VAC 2. Cette participation se terminera automatiquement au terme de la FFM de VAC 1.

Advenant le cas où la facilité de financement de marge de VAC 1 et la facilité équivalente de VAC 2 s'avèrent insuffisantes pour atteindre les appels de garantie du véhicule en question, une facilité de financement prioritaire (*senior*) a été mise en place afin de fournir un accès à des liquidités additionnelles. Cette facilité de crédit a été fournie par les gouvernements du Canada, du Québec, ainsi que par un des participants à VAC 1. Ce véhicule d'actifs cadres dispose d'un montant de 1 772 millions de dollars en vertu de cette facilité.

Lors de la restructuration mise en œuvre le 21 janvier 2009, le Mouvement a sorti du bilan ses PCAA à la valeur comptable pour ensuite comptabiliser à la juste valeur les nouveaux billets. Ces nouveaux billets ont été classés dans la catégorie « désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur ».

Le Mouvement détient, au 31 mars 2009, des nouveaux billets ayant une valeur nominale de 2 367 millions de dollars et une juste valeur de 1 315 millions de dollars. Rappelons qu'au 31 décembre 2008, le coût amorti et la juste valeur des titres de PCAA détenus se chiffraient à 2 446 millions de dollars et une juste valeur de 1 436 millions de dollars respectivement.

Méthodologie d'évaluation

Étant donné l'absence de marché actif sur ces titres, la direction du Mouvement a estimé leur juste valeur et les variations de valeur qui en ont découlé en utilisant une technique d'évaluation.

La juste valeur du PCAA qui a été restructuré sous la forme de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1, c'est-à-dire les actifs synthétiques et hybrides, est basée sur un modèle financier traduisant les incertitudes liées au rendement, aux écarts de crédit, à la nature et au risque de crédit des actifs sous-jacents, aux montants et aux moments des encaissements des flux de trésorerie, aux échéances et aux contraintes touchant la liquidité des nouveaux billets afin de fournir une juste valeur reflétant les conditions des marchés au 31 mars 2009. Les flux de trésorerie anticipés de ces nouveaux billets ont été actualisés au taux d'acceptations bancaires plus des primes variant entre 889 et 3 425 points de base, sur des périodes allant de cinq à huit ans.

La juste valeur des billets reflète adossés à des actifs traditionnels et inadmissibles (autres), a été évaluée à partir d'indices de référence choisis en fonction des actifs sous-jacents propres à chacun des billets, puisque les flux monétaires générés par lesdits billets découlent directement des flux générés par les actifs sous-jacents. En ce qui a trait aux billets reflète constitués uniquement d'actifs inadmissibles (*subprime*), compte tenu de la nature des actifs sous-jacents et de la détérioration marquée de ceux-ci dans le contexte économique actuel, une juste valeur nulle a été établie au 31 mars 2009.

Les hypothèses utilisées reposent autant que possible sur des données observables sur le marché, telles que les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les indices de référence pour des actifs semblables. Elles tiennent également compte, s'il y a lieu, des particularités de la restructuration et reposent en partie sur des hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché pour des actifs similaires. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte de l'échéance, de la notation de crédit ainsi que des risques de marché et de liquidité de chacun des billets.

Impact sur les résultats

L'incidence négative sur les résultats cumulés avant impôts du Mouvement de la restructuration des PCAA en nouveaux billets et de la réévaluation des ces titres ainsi que de la FFM qui y est rattachée totalise 88 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009. La perte reliée à la réévaluation est attribuable à la détérioration des écarts de crédit et autres indices de référence, ainsi qu'à la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal. L'incidence de cette radiation s'élève à 34 millions de dollars. Le reclassement des intérêts courus sur les titres de PCAA, de même que le reclassement de la FFM, auparavant constatés à même le solde des valeurs mobilières, n'ont eu aucune incidence sur les résultats cumulés.

En ce qui concerne le trimestre terminé le 31 mars 2008, une baisse de valeur nette de 220 millions de dollars a été constatée aux résultats cumulés du Mouvement, dont 157 millions de dollars est attribuable, entre autres, à une baisse de valeur qualifiée de durable, selon les normes comptables, pour les titres disponibles à la vente. De plus, une partie du PCAA était encore détenue dans le cadre des activités d'investissement associées à certains produits d'épargne à capital garanti. La baisse de valeur attribuable à ces titres de PCAA s'élevait à 86 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars, et était compensée par une réduction équivalente du passif-dépôts et des provisions techniques. En conséquence, cette baisse de valeur n'a pas eu d'incidence sur les résultats cumulés du Mouvement pour le premier trimestre de 2008.

Les estimations de la juste valeur ci-dessus sont susceptibles de ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Malgré le fait que la direction croie que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, des modifications dans les hypothèses importantes, notamment celles relatives à la détermination du rendement, des écarts du risque de crédit des actifs sous-jacents et de la qualité des actifs donnés en garantie par les fiduciaires, lesquelles sont intégrées au taux d'actualisation, pourraient venir changer de façon significative la valeur attribuée aux billets de remplacement dans l'avenir. Une augmentation de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait réduire d'environ 54 millions de dollars la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet de diminuer de 28 millions de dollars ou de 0,3 % les fonds propres de première catégorie en date du 31 mars 2009. Par contre, une diminution de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait augmenter d'environ 57 millions de dollars la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet d'accroître de 30 millions de dollars ou de 0,4 % les fonds propres de première catégorie en date du 31 mars 2009. Pour plus de détails sur les fonds propres, se référer à la section « Gestion du capital et cotes de crédit ».

Certaines incertitudes subsistent relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire et à la liquidité de ce marché pour les billets de remplacement, ce qui pourrait modifier davantage la valeur du placement du Mouvement dans les billets de remplacement. La conjoncture économique a eu pour effet de diminuer les taux d'intérêt variables des actifs sous-jacents. Ainsi, le non-appariement des taux d'intérêt variables et des dates de paiement des actifs sous-jacents, comparativement au coût de la facilité de financement prioritaire et à la période de paiement des intérêts de VAC 1 entraîne des incertitudes relatives à la mesure. La perspective d'un ralentissement important et prolongé de l'économie en Amérique du Nord pourrait aussi avoir un effet négatif sur la juste valeur des billets de remplacement.

Un montant de 66 millions de dollars, net de la quote-part estimée du Mouvement dans les frais de restructuration de 19 millions de dollars du comité pancanadien, a été versé au Mouvement à titre d'intérêts courus sur le PCAA pour la période du 20 août 2007 au 31 août 2008 au cours du premier trimestre de 2009. Le Mouvement a procédé à une estimation des intérêts courus sur le PCAA pour la période allant du 1^{er} septembre 2008 au 21 janvier 2009, qui a été constatée au poste « Autres actifs ». Étant donné l'incertitude relative à la mesure, le Mouvement a constaté du revenu d'intérêt seulement pour les billets VAC 1 A-1 et A-2 qui sont prioritaires aux autres billets relativement aux intérêts et au capital. En ce qui concerne l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le Mouvement avait reconnu, à même la juste valeur des titres, le revenu net d'intérêt relativement au PCAA.

Au moment de préparer les états financiers, il n'existait pas encore de marché actif pour les différents billets restructurés. De plus, la capacité de transiger les billets de VAC 1 est assujettie à des contraintes considérables dans la mesure où un détenteur de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1 peut les transférer à un tiers seulement si un tel transfert est effectué au prorata de chacune des catégories

détenues par le vendeur et si l'acheteur prend en charge une quote-part équivalente des engagements liés à la FFM, soit directement, soit par l'entremise d'une autre entité, le tout dans la mesure où la partie assumant la part de la FFM bénéficie d'une notation de crédit suffisamment élevée.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le Mouvement participe à l'EDDV VAC 1 qui est un véhicule disposant d'actifs s'élevant à environ 15 483 millions de dollars ayant des capitaux propres nuls et composé principalement de transactions d'actifs synthétiques dont les investisseurs participants se sont engagés à contribuer à une facilité de financement de marge. Étant donné que le Mouvement n'assume pas la majorité des pertes prévues et ne bénéficie pas de la majorité des rendements résiduels prévus du VAC 1, il n'est pas tenu de consolider VAC 1. Par ailleurs, le Mouvement détient des droits significatifs dans ce véhicule, soit la facilité de financement de marge de 1 193 millions de dollars et l'investissement dans les nouveaux billets de VAC 1 ayant une juste valeur de 1 090 millions de dollars, la somme desquels représente le risque maximal de perte pour le Mouvement.

Ajustement d'impôt relatif aux années 2007-2008

Au premier trimestre de 2009, à la suite d'une modification de la Loi de l'impôt sur le revenu provinciale, le Mouvement Desjardins a comptabilisé une dépense d'impôt de 16 millions de dollars relative aux années 2007 et 2008.

Radiation d'actifs au premier trimestre de 2008

Au premier trimestre de 2008, Desjardins a repositionné certaines initiatives de développement pancanadien, notamment son offre de services informatiques aux *credit unions* canadiennes ainsi que le développement de la Desjardins Credit Union. Il en a résulté une radiation de frais reportés de 25 millions de dollars (19 millions de dollars après impôts) liés à des développements technologiques.

En tout, l'ensemble des éléments particuliers ont entraîné une radiation de 93 millions de dollars (84 millions de dollars après impôts) sur les excédents des trois premiers mois de 2009. En excluant ces éléments et en tenant compte du coût net de financement lié aux titres de PCAA, les excédents avant ristournes aux membres se seraient chiffrés à 201 millions de dollars, par rapport à 263 millions de dollars au premier trimestre de 2008.

ÉVÉNEMENTS D'IMPORTANCE

Approvisionnement en fonds et en capital

Au cours du premier trimestre de 2009, le Mouvement Desjardins a procédé à une émission de 500 millions de dollars de dettes subordonnées au taux de 5,756 % série E échéant en 2019 par l'entremise de Capital Desjardins. Cette émission est la première à être effectuée par Capital Desjardins aux termes d'un prospectus préalable de base, daté du 30 juin 2008, qui prévoit l'émission de titres d'une valeur maximale de 2 milliards de dollars. Cette émission de 500 millions de dollars a été réalisée avec succès. Capital Desjardins a investi le produit brut tiré de l'émission des billets dans des billets subordonnés devant être émis par les caisses en vue d'améliorer le capital de base du Mouvement et de répondre à ses besoins généraux.

Rappelons également qu'au mois de janvier 2009, la Caisse centrale Desjardins a procédé avec succès à l'émission de billets à taux fixe de cinq ans pour un montant de 500 millions d'euros sur les marchés européens.

Confirmation des cotes de crédit

Dans des rapports publiés en avril 2009, les agences de notation DBRS et Standard & Poor's ont confirmé les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins ainsi que celles de Capital Desjardins, lesquelles reflètent la solidité financière du Mouvement. Par ailleurs, en mars 2009, l'agence de notation Moody's a aussi annoncé qu'elle maintenait à Aa1 la cote de crédit de la Caisse centrale Desjardins, mais a toutefois changé la perspective attribuée à la cote, qui est passée de stable à négative.

Accord de Bâle II

L'Autorité des marchés financiers du Québec accordait récemment au Mouvement Desjardins, dans le cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit associé aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». Cette disposition sert au calcul des ratios de capital du Mouvement Desjardins, lesquels demeurent toujours les plus élevés parmi les institutions financières les mieux capitalisées au Canada.

Révision de la structure organisationnelle

Afin de consolider sa position dans le marché des services financiers au Canada, le Mouvement des caisses Desjardins a mis en place une nouvelle structure organisationnelle plus simple, destinée à optimiser sa performance globale, à assurer sa croissance et à renforcer sa gestion des risques.

Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du plan d'évolution du Mouvement Desjardins, annoncé par la présidente et chef de la direction, l'automne dernier. Outre l'atteinte des objectifs énoncés précédemment, la direction du Mouvement Desjardins prévoit qu'elle apportera davantage de cohésion et d'efficacité entre les équipes des différentes composantes, générant à terme des gains de productivité récurrents de plus de 150 millions de dollars.

L'annonce de cette réorganisation a fait l'objet d'un communiqué de presse distinct du Mouvement des caisses Desjardins, qui a été émis le 14 mai.

SUIVI DES OBJECTIFS FINANCIERS PRIORISÉS

Dans le cadre du Plan d'affaires 2009 qui s'inscrit dans la continuité des objectifs financiers élaborés lors de la Planification stratégique 2006-2008, le Mouvement des caisses Desjardins s'est fixé des objectifs financiers à moyen terme visant à réaliser une rentabilité qui reflète l'équilibre recherché entre la performance coopérative et la performance financière. Dans ce contexte, le tableau suivant présente un suivi des résultats au terme des trois premiers mois de 2009 en regard de ces objectifs. Il est à noter que ces objectifs doivent être envisagés davantage dans une perspective à plus long terme.

Au cours de cette période de trois mois terminée le 31 mars 2009, l'incertitude économique qui continue de prévaloir sur les marchés financiers a affecté la rentabilité du Mouvement et l'atteinte de ses objectifs financiers. Les éléments particuliers décrits à la section précédente ont eu un impact direct sur le rendement des capitaux propres, le pourcentage des ristournes sur les excédents, la croissance des excédents et le ratio de productivité. Par ailleurs, il est à noter que la qualité du bilan et la situation du capital reposent toujours sur des assises solides.

Rappelons que d'importants travaux ont été amorcés en 2008 et se poursuivront en 2009 en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Planification stratégique du Mouvement pour les années 2010-2012. Mentionnons également que le Plan de capitalisation 2009 du Mouvement a été approuvé par le conseil d'administration en janvier 2009. Il fixe les cibles de capitalisation qui permettront au Mouvement d'assurer son développement et de faire face aux défis d'ordre financier qui se poseront en 2009. Desjardins dispose d'un très bon niveau de capitalisation, toujours l'un des meilleurs de l'industrie. Cependant, les conséquences appréhendées notamment de la crise financière ont amené la direction du Mouvement à adopter une attitude prudente favorisant une augmentation de la base de capital, comme d'ailleurs plusieurs institutions financières canadiennes. En conséquence, la cible du ratio de capital total du Mouvement a été portée à 13 %, ce qui reflète le contexte mondial actuel et tient compte de la mise en œuvre prochaine de l'Accord de Bâle II. Cette cible était auparavant établie à 12,5 %.

Mouvement des caisses Desjardins	Objectifs financiers priorisés en 2009	Résultats au 31 mars 2009 (non vérifiés)
Rendement / rentabilité		
- Rendement des capitaux propres	Entre 12 % et 15 %	4,8 %
Qualité du bilan		
- Prêts douteux bruts / prêts bruts	Inférieur à 1,0 %	0,44 %
Croissance		
- Croissance des excédents (après impôts)	Entre 5 % et 10 %	74,6 %
Productivité		
- Écart entre la croissance des revenus ⁽¹⁾ et la croissance des frais	Supérieur à 1,0 %	7,2 %
Capital		
- Ratio du capital total	Supérieur ou égal à 13,0 %	13,67 %
- Ratio du capital de première catégorie	Supérieur ou égal à 13,0 %	13,67 %
Distinction coopérative		
- Ristournes (avant impôts) / excédents du Mouvement (après impôts)	Se limiter à 45 %	Sur une base annuelle⁽²⁾

(1) Revenu total, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(2) Bien qu'une provision comptable pour ristournes soit comptabilisée de façon trimestrielle aux fins de la préparation des états financiers cumulés du Mouvement Desjardins, le montant annuel de ristournes est établi au début de l'année suivante, et ce, au terme du processus de projet de partage des excédents de chacune des caisses. Le ratio serait de 55,6 % au 31 mars 2009. Soulignons que la provision de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 26 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008.

Monique F. Leroux, FCA, FCMA
Présidente et chef de la direction du
Mouvement des caisses Desjardins

Raymond Laurin, CA
Premier vice-président Finances, Trésorerie
et chef de la direction financière du
Mouvement des caisses Desjardins

Le 14 mai 2009

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

Le présent rapport peut contenir des énoncés prévisionnels sur les activités et les stratégies du Mouvement des caisses Desjardins. Ces énoncés prévisionnels se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « anticiper » et « pouvoir », des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et expressions comparables. De par leur nature même, les énoncés prévisionnels comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que ces prédictions, projections ou autres énoncés prévisionnels, en raison de plusieurs facteurs, ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Divers facteurs importants peuvent influencer sur la justesse des énoncés prévisionnels mentionnés dans ce rapport, notamment les changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, y compris l'incidence de la volatilité des marchés financiers actuels qui entraîne un manque de liquidités dans divers marchés, notamment celui du papier commercial adossé à des actifs (nouveaux billets), les variations des taux d'intérêt et des cours de change, les politiques monétaires et fiscales, les dépenses de consommation, la demande de crédit, le comportement d'épargne des particuliers, le taux de chômage, les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis, les changements technologiques, l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, l'aptitude à concevoir de nouveaux produits et services et à les lancer sur le marché en temps opportun, la capacité de recueillir une information complète et exacte de notre clientèle et ses contreparties, les procédures judiciaires ou réglementaires, l'aptitude à réaliser et à intégrer des acquisitions et des alliances stratégiques, l'incidence d'éventuels conflits internationaux, y compris le terrorisme, ou de catastrophes naturelles, la capacité de recruter et de conserver des dirigeants clés et l'aptitude de la direction à prévoir et à gérer les risques des facteurs qui précèdent.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels soient raisonnables, il ne peut assurer et se tenir garant que ces attentes se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions.

Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport ont pour objectif d'aider nos membres à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes terminées à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion intermédiaire porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation du Mouvement des caisses Desjardins. Il a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur l'obligation d'information continue (réf. : 51-102). Le Rapport de gestion intermédiaire est daté du 14 mai 2009 et il est basé sur les états financiers cumulés intermédiaires non vérifiés du Mouvement Desjardins pour les trois premiers mois de 2009.

Le Rapport de gestion intermédiaire doit être lu avec les états financiers cumulés intermédiaires non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins. Les états financiers cumulés intermédiaires non vérifiés du Mouvement sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Tous les montants paraissant au rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009. Les résultats financiers des trois premiers mois de 2009 ont été touchés par l'instabilité des marchés financiers et la baisse des taux d'intérêt, ce qui a eu une incidence sur les résultats des trois premiers mois de 2009. Il n'y a pas eu d'éléments inhabituels qui ont eu une incidence sur les résultats des trois premiers mois de 2009 et de 2008, autres que ceux mentionnés dans le Message de la direction sous la rubrique « Éléments particuliers ». Il n'y a pas eu d'acquisition d'entreprises au cours de ces périodes.

Des renseignements additionnels sur le Mouvement des caisses Desjardins et ses composantes sont disponibles sur les sites Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.) et www.desjardins.com.

REVUE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

VISION GLOBALE

Données financières choisies du Mouvement des caisses Desjardins⁽¹⁾

(non vérifiées)

(en millions de dollars et en pourcentage)

Résultats d'exploitation	Pour les trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Revenu total	2 245 \$	2 182 \$
Provisions pour pertes sur créances	60	44
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	789	823
Frais autres que d'intérêt	1 221	1 222
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	117	67
Provision pour ristournes aux membres	65	122
Ratios clés		
Rendement des capitaux propres	4,8 %	2,9 %
Ratio de productivité Mouvement ⁽²⁾	83,9	89,9
Ristournes/excédents ⁽⁴⁾	55,6	182,1
Ratio du capital de première catégorie – BRI ⁽³⁾	13,67	14,04
Ratio du capital total – BRI ⁽³⁾	13,67	13,25
Situation financière	31 mars 2009	31 décembre 2008
Total de l'actif	159 734 \$	152 298 \$
Actif moyen	156 016	149 676
Prêts	105 530	104 462
Capitaux propres moyens	9 964	9 569
Dépôts et débiteures subordonnées	103 553	102 184

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(3) Banque des règlements internationaux.

(4) Sur une base annuelle. Soulignons que la provision pour ristournes aux membres de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 26 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008. En excluant cet ajustement, le ratio s'établirait à 33,3 %.

Présentation de l'information financière

Le Mouvement des caisses Desjardins fait état de son information sectorielle selon quatre grands secteurs d'activité auxquels s'ajoute une catégorie « Autres » qui comprend les ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes et qui présente, depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins. Ces sociétés sont regroupées sous la société mère des PCAACO, soit 9186-8034 Québec inc., qui était auparavant incluse dans le secteur Particuliers et entreprises. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Particuliers et entreprises : Ce secteur regroupe principalement le réseau des caisses du Québec et de l'Ontario, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins, la Fiducie Desjardins, MM Trust I, MM Trust II, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario ainsi que la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tel que mentionné au paragraphe précédent, la société mère des PCAACO, soit 9186-8034 Québec inc., est présentée dans la catégorie « Autres » depuis le premier trimestre de 2009.

Assurance de personnes : Ce secteur correspond aux activités de Desjardins Sécurité financière.

Assurance de dommages : Ce secteur présente les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales.

Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque : Ce secteur regroupe les activités des Valeurs mobilières Desjardins, de Desjardins Gestion d'actifs et de Desjardins Capital de risque.

Apport aux excédents cumulés par secteur d'activité

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars (non vérifié)
(en millions de dollars)

	2009	2008
Particuliers et entreprises	126 \$	181 \$
Assurance de personnes ⁽¹⁾	30	35
Assurance de dommages	7	(2)
Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	3	(4)
Autres ⁽²⁾	(49)	(143)
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	117 \$	67 \$

(1) Cet apport diffère des résultats propres de la filiale puisqu'il tient compte d'ajustements de consolidation.

(2) Les résultats financiers du secteur « Autres » regroupent également, depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins qui étaient auparavant incluses dans le secteur Particuliers et entreprises. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Le détail par poste est présenté à la note 13 des états financiers cumulés intermédiaires non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins.

ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULÉS

Comparaison des premiers trimestres de 2009 et de 2008

Le Mouvement des caisses Desjardins a déclaré des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 117 millions de dollars pour le premier trimestre de 2009, une hausse de 50 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de l'année passée. Le rendement des capitaux propres, soit les excédents avant ristournes aux membres sur les capitaux propres moyens, s'élève à 4,8 % pour les trois premiers mois de 2009, par rapport à 2,9 % il y a un an.

Malgré une bonne augmentation du volume d'affaires, particulièrement au niveau des activités de financement, et une gestion rigoureuse exercée des frais d'exploitation, les excédents des trois premiers mois de 2009 ont été affectés par une variation à la baisse de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA et la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal qui totalisent 88 millions de dollars avant impôts alors qu'une dévaluation de 220 millions de dollars avant impôts avait été comptabilisée au premier trimestre de 2008. Les excédents avant ristournes aux membres du secteur Particuliers et entreprises s'élèvent à 126 millions de dollars pour les trois premiers mois de 2009 comparativement à 181 millions de dollars à la même période un an plus tôt. Le réseau des caisses accuse une diminution de ses excédents, ces derniers s'établissant à 94 millions de dollars, avant l'ajustement d'impôt relatif aux années 2007-2008, pour les trois premiers mois de 2009, soit un repli de l'ordre de 47 % sur ceux du premier trimestre de 2008. Ce repli s'explique notamment par la baisse des taux d'intérêt qui est venue exercer une pression sur le revenu net d'intérêt des caisses ainsi que par la hausse des provisions et pertes sur prêts.

Pour sa part, la filiale d'assurance de dommages a connu une bonne performance financière au premier trimestre de 2009 attribuable principalement à une excellente sinistralité automobile.

Quant à la filiale d'assurance de personnes, ses résultats financiers sont légèrement inférieurs à ceux du premier trimestre de 2008. Cette composante a connu une croissance de 3,2 % du volume des primes d'assurance et une importante hausse des ventes d'assurance. Toutefois, sa rentabilité a été atténuée par une variation à la baisse de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA et la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal et la diminution de ses revenus de placement au cours des trois premiers mois de 2009.

Enfin, les activités de valeurs mobilières ont connu une amélioration de leur performance financière par rapport au premier trimestre de 2008, et ce, malgré l'incertitude qui caractérise les marchés financiers. La rentabilité des fonds d'investissement gérés par la filiale de capital de risque se maintient : elle est toutefois touchée légèrement à la baisse par la détérioration de la juste valeur de certains investissements dans des sociétés publiques en raison de l'évolution de leur cote boursière.

Le Mouvement Desjardins procède, sur une base trimestrielle, à une estimation la plus juste possible du montant qui sera comptabilisé en vue du versement des ristournes aux membres des caisses au terme de l'année financière. Ainsi, pour les trois premiers mois de 2009, la provision pour ristournes aux membres s'élève à 65 millions de dollars par rapport à 122 millions un an auparavant. Soulignons que la provision de 2009 inclut un ajustement à la hausse de 26 millions de dollars relativement aux ristournes de 2008.

Au chapitre des revenus, le revenu net d'intérêt s'établit à 795 millions de dollars au premier trimestre de 2009, soit un recul de 14 millions de dollars ou de 1,7 % comparativement à celui d'un an auparavant. Le réseau des caisses a connu une bonne croissance de son volume d'affaires, ce qui a eu une incidence favorable sur le revenu net d'intérêt, celle-ci a cependant été compensée par une baisse découlant de l'impact des taux d'intérêt. Les primes nettes ont augmenté de 10 millions de dollars ou de 1,0 %, grâce à une bonne croissance des primes d'assurance, particulièrement pour la filiale d'assurance de personnes.

Les autres revenus ont toutefois été affectés par une variation à la baisse de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA et la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal et par la diminution des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes, dont une contrepartie équivalente a affecté la dépense des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance de la filiale d'assurance de personnes. Les revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie ont également été touchés par l'incertitude des marchés et se sont repliés de 43 millions de dollars ou de 25,7 %.

Globalement, le revenu total du Mouvement Desjardins atteint 2 245 millions de dollars au premier trimestre de 2009, une hausse de 63 millions de dollars ou de 2,9 % par rapport au trimestre correspondant de 2008.

La dépense de provisions pour pertes sur créances imputée aux résultats des trois mois terminés le 31 mars 2009 se chiffre à 60 millions de dollars, une hausse de 16 millions de dollars ou de 36,4 % par rapport au trimestre correspondant de 2008. Malgré la tendance à la hausse, Desjardins continue toutefois de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité avec un ratio de prêts douteux bruts sur le portefeuille de prêts bruts de 0,44 %.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance s'établissent à 789 millions de dollars au premier trimestre de 2009, soit une baisse de 34 millions de dollars ou de 4,1 % par rapport au même trimestre de 2008. Soulignons qu'une grande partie de cette diminution s'explique par un repli équivalent des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes, tel que mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt s'élèvent à 1 221 millions de dollars au premier trimestre de 2009, un niveau similaire à celui du trimestre correspondant de 2008. Rappelons que les frais autres que d'intérêt de l'année dernière incluaient une radiation de frais reportés de 25 millions de dollars liés à des développements technologiques. En excluant cet élément particulier, les frais autres que d'intérêt auraient connu une augmentation de 24 millions de dollars ou de 2,0 % par rapport au premier trimestre de 2008. Cette hausse limitée témoigne de la gestion rigoureuse exercée sur les frais d'exploitation.

Le ratio de productivité est établi en faisant le rapport entre les frais autres que d'intérêt et le revenu total du Mouvement Desjardins, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance. Ce ratio s'établit à 83,9 % au terme des trois premiers mois de 2009, par rapport à 89,9 % à la même période un an plus tôt.

S ECTEURS D'ACTIVITÉ

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Les excédents avant ristournes aux membres du secteur Particuliers et entreprises s'élèvent à 126 millions de dollars au premier trimestre de 2009, soit une baisse de 55 millions de dollars ou de 30,4 % comparativement au trimestre correspondant de 2008.

Soulignons que depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins, auparavant regroupées dans le secteur Particuliers et entreprises sont maintenant présentées dans le secteur Autres. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Les résultats financiers de ce secteur, tel qu'expliqué précédemment, ont été touchés par la baisse de rentabilité du réseau des caisses au premier trimestre de 2009. À cela s'ajoute la variation à la baisse de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA et la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal. Notons toutefois une amélioration de la rentabilité de la Caisse centrale Desjardins, dont le revenu net a crû de plus de 21 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2008, favorisée par une bonne gestion de trésorerie.

Le revenu total du secteur Particuliers et entreprises atteint 1 200 millions de dollars pour les trois premiers mois, soit une baisse de 22 millions de dollars ou de 1,8 % par rapport à un an auparavant. Le revenu net d'intérêt s'élève à 802 millions de dollars, une baisse de 24 millions de dollars ou de 2,9 %. Le réseau des caisses a connu une bonne croissance de son volume d'affaires, ce qui a eu une incidence favorable sur le revenu net d'intérêt : celle-ci a cependant été compensée par une baisse découlant de l'impact des taux d'intérêt.

Les autres revenus se chiffrent à 398 millions de dollars pour le premier trimestre de 2009, soit un niveau similaire à celui du même trimestre de 2008. Les autres revenus ont été favorisés par la hausse de 5 millions de dollars ou de 16,2 % des revenus associés aux activités de titrisation et par l'augmentation de 6 millions de dollars ou de 6,4 % des revenus liés aux activités de cartes de crédit. Toutefois, la croissance des autres revenus a été amoindrie par le recul de 24 millions de dollars ou de 26,4 % des revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie.

La dépense de provisions pour pertes sur créances imputée aux résultats du premier trimestre de 2009 s'élève à 60 millions de dollars, soit une hausse de 16 millions de dollars par rapport à un an auparavant.

Les frais autres que d'intérêt totalisent 945 millions de dollars pour les trois premiers mois de 2009, une augmentation de 13 millions de dollars comparativement à la même période de 2008. En excluant la radiation de frais reportés de 25 millions de dollars liés à des développements technologiques comptabilisée au premier trimestre de 2008, la hausse des frais autres que d'intérêt se serait chiffrée à 38 millions de dollars ou à 4,2 % par rapport au trimestre correspondant de 2008.

Par ailleurs, le revenu net de la Caisse centrale Desjardins (CCD) atteint 39,5 millions de dollars au premier trimestre de 2009, soit une hausse de 21,3 millions de dollars comparativement à 2008. Une très grande proportion de cette croissance est attribuable au secteur de la trésorerie du Mouvement qui a généré des revenus supérieurs de 86 % pour les trois premiers mois de l'année comparativement à la même période de 2008. La trésorerie du Mouvement a su anticiper correctement la baisse de taux d'intérêt au cours du trimestre. Quant à la contribution que la CCD a apportée au secteur Particuliers et entreprises, elle s'établit à 36 millions de dollars comparativement à 18 millions de dollars en 2008.

ASSURANCE DE PERSONNES

Ce secteur présente les activités de Desjardins Sécurité financière (DSF). Cette filiale enregistre pour le premier trimestre de 2009 un bénéfice net de 30,5 millions de dollars comparativement à 36,3 millions de dollars pour la période équivalente en 2008. Le rendement de l'avoir de l'actionnaire se situe à 17,5 % comparativement à 21,5 % en 2008. Les revenus de primes d'assurance s'élèvent à 669,2 millions de dollars, une augmentation de 3,2 % par rapport à un an plus tôt, et les primes de rentes totalisent 54,6 millions de dollars par rapport à 62,7 millions de dollars. Les revenus de placement et autres revenus totalisent 57,7 millions de dollars. Les ventes d'assurance atteignent 65,1 millions de dollars, une hausse de 10,5 %. L'actif sous gestion et sous administration s'établit à 19,5 milliards de dollars.

Au terme de la période terminée le 31 mars 2009, l'apport de DSF aux résultats cumulés du Mouvement des caisses Desjardins totalise 30,3 millions de dollars, par rapport à 35,0 millions de dollars en 2008.

La crise économique actuelle affecte la rentabilité de DSF mais ne diminue aucunement sa solidité financière. DSF jouit toujours d'une excellente capitalisation malgré les perturbations sur les marchés financiers internationaux. Quant aux opérations fondamentales d'assurance, elles demeurent toujours très rentables.

En assurance collective, le volume de primes provenant des groupes et entreprises s'établit à 402,6 millions de dollars comparativement à 392,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Les ventes en assurance pour les groupes et entreprises progressent de 5,2 millions de dollars et totalisent 54,3 millions de dollars. Quant aux primes liées aux régimes offerts par le biais des institutions financières, dont les caisses Desjardins, et plus particulièrement à l'assurance crédit, elles s'élèvent à 140,8 millions de dollars.

En assurance individuelle, les nouvelles ventes réalisées par l'intermédiaire du réseau des centres financiers SFL, de Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant de même que par les conseillers en sécurité financière attitrés des caisses Desjardins totalisent 10,8 millions de dollars. Les primes d'assurance individuelle s'élèvent à 125,8 millions de dollars, en hausse de 5,6 millions de dollars comparativement à la même période en 2008.

En épargne, les ventes globales atteignent 354,6 millions de dollars, une augmentation de 41,7 millions de dollars comparativement à l'année précédente. En épargne individuelle, le total des ventes s'élève à 221,6 millions de dollars, en hausse de 127,5 millions de

dollars par rapport aux ventes des trois premiers mois de 2008. En épargne-retraite collective, les ventes s'établissent à 44,4 millions de dollars, en baisse de 11,0 millions de dollars. Les ventes de fonds communs de placement se chiffrent à 88,6 millions de dollars, une baisse de 74,8 millions de dollars (45,8 %) par rapport à l'an dernier.

ASSURANCE DE DOMMAGES

L'apport de Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) aux résultats du Mouvement au premier trimestre de 2009 s'élève à 6,8 millions de dollars comparativement à une contribution négative de 2,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Le rendement des capitaux propres atteint 5,9 % par rapport à -2,0 % l'an dernier.

Cette bonne performance découle principalement d'une excellente sinistralité en automobile faisant suite aux conditions climatiques clémentes pour le premier trimestre, ce qui a fait en sorte de dégager un taux de sinistralité automobile favorable. Les primes brutes souscrites sont relativement stables à 349,3 millions de dollars par rapport à celles des trois premiers mois de 2008 à 348,1 millions de dollars, cela dans un contexte de marché peu actif où l'industrie connaît également peu de variation des primes souscrites.

Le portefeuille de placements a quant à lui bien performé avec des revenus de 23,0 millions de dollars, en légère baisse cependant par rapport au premier trimestre de 2008, et ce malgré la crise financière mondiale. En effet, un léger remaniement du portefeuille de placements a généré des gains sur disposition, tandis que les revenus d'intérêt ont été moins élevés étant donné la baisse des taux sur les marchés mondiaux.

Le ratio des frais d'exploitation, exprimé en pourcentage des primes, se compare avantageusement à celui de l'industrie, mais présente une légère augmentation découlant notamment d'un volume de primes marqué par les baisses de tarification au Québec.

VALEURS MOBILIÈRES, GESTION D'ACTIFS ET CAPITAL DE RISQUE

Le secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque a enregistré globalement un bénéfice net de 3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2009 comparativement à une perte nette de 4 millions de dollars au trimestre correspondant de 2008. Il s'agit d'une bonne performance compte tenu de l'incertitude qui règne sur les marchés financiers. Soulignons la rentabilité à la hausse de la filiale de valeurs mobilières qui a bénéficié de l'excellente performance du Groupe revenu fixe et du secteur Courtage en ligne. Malgré cette progression de la rentabilité par rapport au premier trimestre de 2008, il n'en demeure pas moins que ce secteur a été touché par la volatilité des marchés financiers et par la fluctuation de valeur de certains investissements dans des sociétés publiques en raison de l'évolution de leur cote boursière.

Les Valeurs mobilières Desjardins (VMD) ont enregistré un bénéfice net de 3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2009 comparativement à une perte nette de 6 millions de dollars un an auparavant. Les résultats financiers des VMD sont très satisfaisants dans le contexte présent des marchés encore incertains. Ces bons résultats proviennent notamment de l'excellente performance du Groupe revenu fixe qui a obtenu des revenus de 25 millions de dollars au premier trimestre de 2009 ainsi que de la bonne performance du secteur Courtage en ligne. Les revenus du Courtage de plein exercice du premier trimestre sont moins élevés que ceux de la même période en 2008, mais ils reflètent quand même une bonne performance pour ce secteur compte tenu de la situation incertaine des marchés financiers. Le secteur institutionnel quant à lui, subit les contrecoups de la stagnation des nouvelles émissions dans le marché des capitaux-actions mais demeure en revanche très actif dans les émissions d'actions privilégiées d'institutions financières. Soulignons que les VMD connaissent une meilleure performance au chapitre des revenus comparativement à d'autres maisons de courtage de même taille et à l'industrie en général.

Desjardins Gestion d'actifs (DGA) continue d'être affectée par la grande volatilité des marchés financiers. La baisse des actifs sous gestion du deuxième semestre de 2008, reliée aux mauvaises performances des marchés financiers ainsi qu'au désinvestissement des placements sous-jacents aux produits structurés gérés par DGA, s'est fait pleinement sentir dès le premier trimestre de 2009. Dans ce contexte, DGA affiche néanmoins un résultat au point mort au terme des trois premiers mois de 2009, par rapport à un bénéfice net de 3,6 millions de dollars à la période correspondante de 2008.

Desjardins Capital de risque (DCR) affiche un bénéfice net de 1 million de dollars pour le premier trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2008. Cette réduction de bénéfice est attribuable principalement à la diminution du taux d'honoraires de gestion perçus sur les actifs gérés pour le compte de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD), tel que prévu à la convention de gestion. Une augmentation des actifs sous gestion de CRCD a permis de compenser en partie cette baisse.

Quant aux fonds d'investissement du Mouvement Desjardins gérés par DCR, ils ont engendré pour le premier trimestre de 2009, une perte nette de 1 million de dollars comparativement à une perte nette de 3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'an dernier. Ces résultats s'expliquent par la valeur de certains investissements dans des sociétés publiques qui a fluctué de façon importante en raison de l'évolution de leur cote boursière ainsi que par la réévaluation de certains dossiers.

AUTRES

Enfin, tel que mentionné précédemment, le secteur Autres inclut également, depuis le premier trimestre de 2009, le déficit des sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins, et qui étaient auparavant regroupées dans le secteur Particuliers et entreprises. Ce secteur a enregistré une perte nette de 49 millions de dollars au premier trimestre de 2009 par rapport à une perte nette de 143 millions de dollars il y a un an. Soulignons que ces résultats ont été affectés principalement par une variation à la baisse de la juste valeur du portefeuille de billets restructurés de PCAA et par la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal.

De plus, les résultats cumulés du Mouvement incluent également différents ajustements de consolidation non reflétés dans les résultats des différents secteurs d'activité dont, notamment, l'ajustement de la charge liée aux avantages sociaux futurs qui est en hausse de 8 millions de dollars après impôts par rapport à celle du premier trimestre de 2008. Ce dernier ajustement découle principalement de l'actualisation de certaines hypothèses actuarielles.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

QUALITÉ DU CRÉDIT

Au 31 mars 2009, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 466 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars depuis le 31 décembre 2008. Le ratio des prêts douteux bruts, en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,44 % au 31 mars 2009, comparativement à 0,40 % au 31 décembre 2008. Les provisions spécifiques, totalisant 136 millions de dollars, permettaient d'obtenir un taux de couverture spécifique de 29,2 %, alors qu'il était de 30,8 % au 31 décembre 2008. La provision générale atteignait 709 millions de dollars au 31 mars 2009, par rapport à 696 millions de dollars au 31 décembre 2008.

Des informations sur la gestion du risque de crédit sont présentées subséquemment à la section « Gestion des risques ».

PRÊTS DOUTEUX PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR

(non vérifiés)	Au 31 mars 2009			Au 31 décembre 2008	
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques pour pertes sur créances	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>					
Hypothécaires résidentiels	61 035 \$	127 \$	13 \$	114 \$	96 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	18 583	90	35	55	52
Aux entreprises et aux gouvernements	26 757	249	88	161	144
Total	106 375 \$	466 \$	136 \$	330 \$	292 \$
En pourcentage des prêts bruts		0,44 %		0,31 %	0,28 %
Taux de couverture spécifique ⁽¹⁾					
Détaillé comme suit :					
Hypothécaires résidentiels				10,2 %	10,3 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				38,9	38,1
Aux entreprises et aux gouvernements				35,3	37,7
Taux global de couverture spécifique				29,2 %	30,8 %

(1) Établi en divisant la somme des provisions spécifiques prises pour chacun des prêts douteux par le solde total des prêts douteux bruts.

GESTION DU BILAN

Actif total : Au 31 mars 2009, l'actif total du Mouvement Desjardins totalisait 159,7 milliards de dollars, en hausse de 4,9 % ou de 7,4 milliards de dollars depuis la fin de 2008. En dépit de la détérioration du contexte économique, la croissance du Mouvement est demeurée soutenue au cours du premier trimestre de 2009. Son importante participation dans le financement de l'activité domiciliaire au Québec et sa solide collecte d'épargne auprès des particuliers ne sont évidemment pas étrangères à ces bons résultats.

Encaisse et valeurs mobilières : Au 31 mars 2009, le total de l'encaisse et des valeurs mobilières du Mouvement Desjardins s'établissait à 32,7 milliards de dollars, comparativement à 30,7 milliards de dollars au 31 décembre 2008. Il s'agit d'une augmentation de 6,5 % ou de 2,0 milliards de dollars. Pour plus de détails sur l'évolution des liquidités, se référer à la section subséquente « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Activités de financement : Au terme du premier trimestre de 2009, le Mouvement Desjardins a affiché d'excellents résultats dans ses activités de crédit, et ce, malgré un climat économique moins favorable au développement des affaires. Il a continué à jouer un rôle très actif dans le financement de l'économie, notamment au Québec. En effet, l'encours du portefeuille de prêts, net de la provision cumulative pour pertes sur créances, qui se chiffrait à 105,5 milliards de dollars au 31 mars 2009, a crû de 1,0 % ou de 1,1 milliard de dollars depuis la fin de 2008. Notons qu'il s'est illustré autant dans le financement aux particuliers que dans le crédit aux entreprises et aux gouvernements.

Dans le domaine des prêts hypothécaires résidentiels, le Mouvement Desjardins est un acteur de premier plan surtout en territoire québécois. Au 31 mars 2009, l'encours des prêts hypothécaires à l'habitation, qui constituait 57,4 % du portefeuille total de crédit, s'élevait à 61,0 milliards de dollars, en baisse de seulement 0,1 % ou de 46 millions de dollars depuis le 31 décembre 2008. La titrisation de 364 millions de dollars est à l'origine de cette diminution puisque le secteur de l'habitation au Québec et en Ontario est demeuré relativement dynamique en dépit du recul de la construction neuve et de la revente de maisons existantes. Cette performance lui a permis de maintenir sa part de marché dans ces deux provinces à environ 39,2 % et 1,1 %, respectivement, à la fin du premier trimestre.

De plus, le Mouvement Desjardins a su aussi tirer son épingle du jeu dans le financement à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers. En effet, l'encours des prêts personnels a progressé de 2,5 % ou de 462 millions de dollars depuis le 31 décembre 2008, pour atteindre un volume de 18,6 milliards de dollars au 31 mars 2009. Soulignons que la popularité de sa marge de crédit Atout et des programmes offerts par le biais de sa carte VISA Desjardins explique une bonne partie ces excellents résultats. Du côté des emprunts qu'il a consentis aux entreprises et aux gouvernements, le Mouvement a affiché une hausse de 2,6 % ou de 671 millions de dollars à la même date, pour totaliser 26,8 milliards de dollars.

PRÊTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR

(non vérifiés)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2009		Au 31 décembre 2008	
	\$	%	\$	%
Hypothécaires résidentiels	61 035	57,4	61 081	58,0
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	18 583	17,5	18 121	17,2
Aux entreprises	26 757	25,1	26 086	24,8
	106 375	100,0	105 288	100,0
Provision cumulative pour pertes sur créances	(845)	-	(826)	-
	105 530	-	104 462	-
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	27 398	-	27 211	-

Dépôts : Au 31 mars 2009, l'encours de dépôts du Mouvement Desjardins se chiffrait à 102,8 milliards de dollars, une augmentation de 1,3 % ou de 1,3 milliard de dollars depuis la fin de 2008. L'épargne personnelle constitue de loin la principale source de financement du Mouvement pour assurer son expansion. Par exemple, les dépôts en provenance des particuliers représentaient 70,9 % de son portefeuille total d'épargne au 31 mars dernier, soit un volume de 72,9 milliards de dollars, en hausse de 1,3 % ou de 912 millions de dollars au cours du premier trimestre. Sur le territoire québécois, il est en tête de peloton parmi les autres institutions financières dans ce domaine hautement compétitif : sa part de marché était évaluée à environ 43,4 % au terme de ce premier trimestre.

Quant aux dépôts des entreprises et des gouvernements accumulés dans le Mouvement, ils ont décliné de 3,3 % ou de 700 millions de dollars depuis la fin de 2008, pour totaliser 20,8 milliards de dollars au 31 mars 2009. L'épargne provenant des institutions de dépôts et autres, comme les émissions de titres sur les marchés financiers, elle a bondi de 13,9 % ou de 1,1 milliard de dollars durant le premier trimestre de cette année, pour s'établir à 9,1 milliards de dollars à la même date. Ces deux catégories de dépôts composaient respectivement 20,3 % et 8,8 % du portefeuille total d'épargne du Mouvement.

DÉPÔTS

(non vérifiés)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2009		Au 31 décembre 2008	
	\$	%	\$	%
Particuliers	72 870	70,9	71 958	70,9
Entreprises et gouvernements	20 812	20,3	21 512	21,2
Institutions de dépôts et autres	9 075	8,8	7 966	7,9
	102 757	100,0	101 436	100,0

Produits d'épargne hors bilan : Mis à part le soubresaut de 7,4 % enregistré durant le mois de mars 2009, le marché boursier canadien est demeuré très volatil pendant le premier trimestre de 2009 avec un nouveau recul de l'indice S&P/TSX de 3,0 % par rapport au 31 décembre 2008. Malgré ce climat plutôt difficile, le Mouvement Desjardins s'en est tiré tout de même assez bien dans le domaine de la vente de produits d'épargne hors bilan, comme les fonds de placement et le courtage en valeurs mobilières. En effet, l'actif administré ou sous gestion de ses fonds de placement et de ses valeurs mobilières a décliné de seulement 0,6 % ou de 176 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2008, pour se fixer à 31,3 milliards de dollars au 31 mars 2009.

GESTION DU CAPITAL ET COTES DE CRÉDIT

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers, émise par l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'Autorité). Ce nouveau cadre réglementaire, qui s'applique à compter du présent trimestre, est en majeure partie inspiré du dispositif révisé de la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle II) édicté par la Banque des règlements internationaux (BRI). À cet égard, l'Autorité a récemment accordé au Mouvement Desjardins son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit associé aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et le risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». L'exigence minimale de l'Autorité a été fixée à un ratio de capital total de 11,5 %. Les nouvelles méthodes ont eu un effet principalement sur le calcul des actifs pondérés en fonction du risque. Toutefois, le calcul des fonds propres n'a pas été modifié de façon significative.

L'objectif du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité, afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir une cote de crédit avantageuse et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

En début d'année, à sa propre initiative, le Mouvement a porté à 13 % l'objectif financier de son ratio de capital total, tenant ainsi compte du contexte économique mondial qui prévaut et de la mise en œuvre, à compter du premier trimestre de 2009, du nouveau cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base de l'Autorité. Rappelons que cette cible était auparavant établie à 12,5 %.

Desjardins compte parmi les institutions financières les mieux capitalisées au Canada : ses ratios de capitaux de première catégorie et total, évalués sous le nouveau cadre réglementaire (Bâle II), atteignaient tous les deux 13,67 % au 31 mars 2009. Au 31 mars 2008, ces ratios, évalués sous l'ancien cadre réglementaire (Bâle I), atteignaient respectivement 14,04 % et 13,25 %. Le Mouvement Desjardins jouit donc toujours d'une excellente capitalisation, son ratio de capital de première catégorie se situant au-dessus de son objectif de 13 % et à un niveau d'environ 400 points de base au-dessus de la médiane des grandes banques canadiennes.

Le 17 mars 2009, le Mouvement Desjardins a procédé au rachat de débetures subordonnées de la série D, d'un montant de 450 millions de dollars. Le 30 mars 2009, le Mouvement Desjardins a réalisé l'émission de débetures subordonnées de la série E, d'un montant de 500 millions de dollars.

FONDS PROPRES ET RATIOS DE CAPITAL

(non vérifiés)

(en millions de dollars et en pourcentage)

Au 31 mars 2009

Fonds propres de première catégorie	
Parts de capital admissibles	929 \$
Réserves	8 306
Excédents non répartis (déficit)	(99)
Participations minoritaires	42
Écart d'acquisition	(122)
Pertes cumulatives non réalisées sur titres disponibles à la vente (nettes d'impôts)	----
Autres déductions ⁽¹⁾	(601)
Total des fonds propres de première catégorie	8 455
Fonds propres de deuxième catégorie	
Débetures subordonnées	800
Provision générale admissible	396
Autres titres admissibles	71
Autres déductions ⁽¹⁾	(1 267)
Total des fonds propres de deuxième catégorie	----
Total des fonds propres	8 455 \$
Ratios de capital	
Ratios du capital de première catégorie	13,67%
Ratios du capital total	13,67 %

(1) Comprend le déficit de provision relatif à l'approche de notation interne, les investissements dans les filiales non consolidées ainsi que dans les sociétés affiliées.

Au cours des trois premiers mois de 2009, les trois agences de notation (DBRS, Moody's et S&P) ont confirmé les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins, reflétant la solidité financière du Mouvement Desjardins et de son réseau des caisses. Les cotes de crédit n'ont pas changé par rapport à celles énoncées à la page 85 du Rapport annuel de 2008 du Mouvement Desjardins. Cependant, le 3 mars 2009, l'agence de notation Moody's a informé la direction du Mouvement Desjardins que tout en maintenant la cote de la Caisse centrale Desjardins à un niveau de Aa1, elle changeait la perspective attribuée à celle-ci, la faisant passer de stable à négative (*negative outlook*). Cette annonce s'inscrit notamment dans une tendance nord-américaine consécutive à la crise financière qui frappe le secteur financier. Dans leurs derniers rapports annuels, les agences ont chacune reconnu à nouveau l'excellente capitalisation du Mouvement, ses importantes parts de marché au Québec, la diversification de ses activités et son profil de risque peu élevé.

Les actifs pondérés en fonction des risques ont diminué d'environ 5 milliards de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'adoption de la méthode avancée de Bâle II sur les portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers, ceux-ci représentant environ 55 % des expositions de crédit. L'impact de l'utilisation de nouvelles méthodes pour le risque de crédit est atténué par de nouvelles charges réglementaires liées au risque de marché et opérationnel et par l'application d'un ajustement transitoire en fonction d'un seuil de 100 % tel que prescrit par l'Autorité.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Au 31 mars 2009 (non vérifiés)	Approche notation interne		Approche standardisée		Total		
	Exposi- tions ⁽¹⁾	Actifs pondérés en fonction des risques	Exposi- tions ⁽¹⁾	Actifs pondérés en fonction des risques	Exposi- tions ⁽¹⁾	Actifs pondérés en fonction des risques	Taux de pondération moyen des risques (%)
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>							
Emprunteurs souverains	---- \$	---- \$	8 649 \$	---- \$	8 649 \$	---- \$	0 %
Institutions financières	----	----	10 539	2 111	10 539	2 111	20
Entreprises	----	----	30 335	22 771	30 335	22 771	75
Prêts hypothécaires	38 730	4 481	1 558	293	40 288	4 774	12
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles	21 281	5 485	----	----	21 281	5 485	26
Autres expositions sur la clientèle de détail	26 715	3 682	5 056	3 314	31 771	6 996	22
Titrisation	----	----	1 539	611	1 539	611	40
Actions	----	----	389	389	389	389	100
Portefeuille de négociation	----	----	3 069	638	3 069	638	21
Autres actifs ⁽²⁾	----	----	----	----	11 109	2 284	21
Facteur scalaire ⁽³⁾	----	819	----	----	----	819	----
Total du risque de crédit	86 726 \$	14 467 \$	61 134 \$	30 127 \$	158 969 \$	46 878 \$	
Risque de marché				2 746		2 746	
Risque opérationnel ⁽⁴⁾						9 420	
Ajustement transitoire en fonction du seuil ⁽⁵⁾						2 823	
Total des actifs pondérés en fonction des risques	86 726 \$	14 467 \$	61 134 \$	32 873 \$	158 969 \$	61 867 \$	

(1) Exposition nette, après atténuation du risque de crédit (déduction faite des provisions spécifiques sous l'approche standard mais non sous l'approche avancée, conformément à la ligne directrice de l'Autorité).

(2) Les autres actifs sont évalués à l'aide d'une méthode autre que les méthodes standardisées ou de notation interne.

(3) Le facteur scalaire correspond à un calibrage de 6 % des actifs à risque évalués selon l'approche avancée pour les expositions de crédit, en conformité avec la section 1.3 de la ligne directrice de l'Autorité.

(4) L'approche « indicateur de base » a été utilisée pour évaluer le risque opérationnel.

(5) Tel que prescrit à la section 1.6 de la ligne directrice de l'Autorité.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La situation de trésorerie et les sources de financement du Mouvement Desjardins sont traitées à la page 88 du Rapport annuel de 2008 du Mouvement Desjardins.

L'encaisse et les valeurs mobilières ont atteint 32,7 milliards de dollars, soit 2,0 milliards de plus qu'à la fin de 2008. Le ratio de l'encaisse et des valeurs mobilières sur l'actif total se chiffre donc à 20,5 % à la fin de mars 2009, par rapport à 20,2 % à la fin de décembre 2008. Rappelons que les liquidités sont déterminées par la somme des valeurs mobilières, de l'encaisse et des dépôts auprès des institutions financières. Les valeurs mobilières sont constituées en grande partie de valeurs émises par les gouvernements et les corps publics.

Alors qu'on espérait vainement que la crise financière provoquée, entre autres, par les PCAA en 2007 se résorberait, celle-ci s'est accentuée en 2008 jusqu'à en devenir une crise profonde aux ramifications internationales. Cette crise financière s'est transformée en récession globale pour 2009 et il faudra probablement attendre jusqu'en 2010 avant que ne se manifeste une certaine atténuation. Les politiques monétaires en place font en sorte que les taux du court terme sont très bas. De plus, avec les programmes de détente quantitative (*quantitative easing*), les taux du long terme demeurent bas dans le but avoué de permettre une recrudescence du crédit. Cette réalité de taux bas risque de perdurer jusqu'en 2010. Les politiques fiscales sont pour l'instant clairement expansionnistes, créant de ce fait des déficits importants partout sur la planète. Quant à l'intervention directe des gouvernements dans les entreprises et la réglementation, elles feront partie de la réalité économique des prochaines années.

La Caisse centrale Desjardins (CCD) avait décidé, il y a quelques années, de se doter d'une stratégie institutionnelle moins dépendante d'approvisionnements à court terme, pour le cas où elle devrait un jour affronter des problèmes de liquidités. Cette stratégie prévoyait notamment la poursuite du programme de titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral et l'émission de titres de dettes à moyen terme sur les marchés européens ; son application rigoureuse a permis de sécuriser l'approvisionnement en liquidités du Mouvement Desjardins et elle a démontré une fois de plus la pertinence et l'efficacité de la politique d'allongement de l'approvisionnement institutionnel.

La baisse importante des taux d'intérêt enclenchée en 2008, jumelée aux recours importants des membres à des prêts à taux variables durant cette même période, a créé un désappariement important. Des ajustements ont été mis en branle à la fin du premier trimestre de 2009 afin de stabiliser cette situation. Le revenu net d'intérêt du Mouvement Desjardins a également connu une diminution durant cette période et des efforts de stabilisation sont présentement en chantier.

Fidèle à sa politique d'allongement de l'approvisionnement institutionnel, la CCD a poursuivi ses activités de titrisation, mais à un degré moindre pour le premier trimestre de 2009. En effet, un montant plus faible d'hypothèques a été titrisé ce trimestre-ci, soit 130 millions de dollars, comparé aux 500 millions de dollars habituels. Cette diminution s'explique par des ventes moins importantes provenant du réseau des caisses et par des besoins en réinvestissement grandissants. La direction croit cependant que le Mouvement Desjardins sera beaucoup plus actif au cours du deuxième trimestre. Le programme d'encan du gouvernement canadien est toujours en vigueur, mais l'intérêt des institutions financières est en baisse, reflétant une situation de liquidité moins précaire. Il est aussi important de rappeler que bien qu'il soit admissible au programme des grands prêteurs du gouvernement canadien, le Mouvement Desjardins n'a jamais eu à y recourir.

En accord avec sa politique d'allongement de l'approvisionnement institutionnel et conformément à sa mission de trésorier du Mouvement, la CCD a de plus procédé à l'émission de billets à taux fixe de 5 ans pour un montant de 500 millions d'euros en janvier. Cette émission a été très bien reçue et témoigne de la réputation de solidité financière dont jouit le Mouvement Desjardins à l'échelle internationale. Lors du premier trimestre, Capital Desjardins a également émis un billet de premier rang de 10 ans pour 500 millions de dollars.

Le Mouvement dispose d'un portefeuille de placements diversifié et de qualité qui englobe plusieurs catégories d'actifs. Une détérioration accrue des marchés boursiers mondiaux et une période de récession prolongée pourraient se traduire par des cas de défaillance ou des baisses de cote de crédit, lesquelles pourraient avoir une incidence défavorable sous la forme de pertes réalisées ou non réalisées sur les portefeuilles de placements du Mouvement, notamment dans les catégories des actions, des prêts hypothécaires commerciaux, des biens immobiliers et de certains titres du portefeuille de placements (titres adossés à des créances avec flux groupés et papier commercial adossé à des actifs). Le Mouvement Desjardins fournit plus loin dans le présent rapport de gestion, de l'information additionnelle liée à l'exposition à certains risques, et ce, dans l'esprit des recommandations découlant du Forum sur la stabilité financière (FSF).

En outre, certains produits structurés sont assortis de garanties de capital et sont exposés au rendement des marchés boursiers et des fonds de couverture. Eu égard à la volatilité des marchés et conformément au protocole de la gestion des risques du Mouvement, un important programme de désinvestissement des fonds de couverture détenus directement et indirectement par le Mouvement a été lancé depuis août 2007. Les derniers ordres de désinvestissement ont été envoyés en septembre et en octobre 2008. Ainsi, l'exposition aux fonds de couverture a été ramenée de 1,6 milliard de dollars US au 31 décembre 2008 à moins de 700 millions de dollars US au 31 mars 2009.

FLUX DE TRÉSORERIE CUMULÉS

Comparaison des premiers trimestres de 2009 et de 2008

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, les flux de trésorerie affectés par les activités d'exploitation s'élevèrent à 1 416 millions de dollars par rapport à 862 millions de dollars il y a un an. Cette diminution de 554 millions de dollars provient principalement de la variation à la baisse de 1 864 millions de dollars des titres de négociation atténuée par des variations positives de 954 millions de dollars pour la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, et de 456 millions de dollars pour le poste « autres ».

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevèrent à 6 749 millions de dollars pour le premier trimestre de 2009 par rapport à 3 788 millions de dollars un an auparavant. Cette hausse de 2 961 millions de dollars est surtout due aux écarts positifs de 3 212 millions de dollars découlant des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et de 528 millions de dollars découlant de la variation nette des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert tempérés par des écarts négatifs de 359 millions de dollars découlant de la variation nette de la participation sans contrôle et de 329 millions de dollars provenant de la variation nette des dépôts.

Quant aux flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, ils totalisent (5 610) millions de dollars pour le premier trimestre de 2009, en comparaison de (3 145) millions de dollars pour le premier trimestre de 2008. Cet écart de (2 465) millions de dollars est principalement attribuable à des hausses de 3 737 millions de dollars des valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et de 1 338 millions de dollars provenant de la variation nette des achats de titres disponibles à la vente atténuées par des baisses de 1 205 millions de dollars découlant de la variation nette des produits tirés de la vente des titres disponibles à la vente, de 851 millions de dollars découlant de la variation nette des prêts et de 792 millions de dollars provenant de la variation nette des produits tirés des échéances des titres disponibles à la vente.

ÉLÉMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses opérations, le Mouvement des caisses Desjardins contracte différents engagements hors bilan. Cela inclut les biens administrés et sous gestion pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, la titrisation, les engagements contractuels et les actifs financiers reçus en garantie, qui sont décrits aux pages 89 à 91 du Rapport annuel de 2008. Il n'y a pas eu de changements importants à ces éléments hors bilan au 31 mars 2009, outre les opérations de titrisation de prêts hypothécaires de 364 millions de dollars garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement au cours des trois premiers mois de 2009.

GESTION DES RISQUES

Le Mouvement, dans le cours normal de ses activités, est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. L'objectif du Mouvement en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de l'organisation. Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2009, les politiques et pratiques du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion des risques n'ont pas changé par rapport aux énoncés des pages 91 à 97 du Rapport annuel de 2008.

L'approche de gestion des risques du Mouvement repose sur des principes favorisant la responsabilité des entités et des unités à l'égard des résultats cumulés et de la qualité de gestion des risques, ainsi qu'un rôle de premier plan pour le conseil d'administration de toutes les filiales de Desjardins dans le suivi des risques et des résultats obtenus par celles-ci. Plusieurs comités appuient le conseil d'administration et la direction de chaque filiale dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de gestion des risques.

Risque de contrepartie et d'émetteur

Sur l'ensemble des portefeuilles de valeurs mobilières détenues par le Mouvement, plus de 60 % sont des titres émis ou garantis par des entités publiques ou parapubliques. Les portefeuilles sont concentrés chez des émetteurs et des contreparties canadiennes de très grande qualité.

La première vice-présidence Gestion intégrée des risques du Mouvement détermine les montants maximums d'exposition par contrepartie et par émetteurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces limites sont par la suite approuvées par le Comité de gestion Finances et Risques Mouvement et allouées aux différentes composantes en fonction de leurs besoins en placement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et leur volatilité.

Le Mouvement est principalement exposé au risque de marché en raison du risque de taux d'intérêt découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation. Les composantes et le Mouvement ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Mouvement est exposé au risque de taux d'intérêt qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêt, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan cumulé, du comportement des membres et de la tarification par le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement (le comité actif-passif). Ce dernier a la responsabilité d'analyser et d'entériner la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'impact potentiel, sur le portefeuille autre que celui de négociation, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres.

Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)

Au 31 mars 2009

(non vérifiée)

(en millions de dollars)

Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(5) \$
Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	36

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les flux monétaires d'actif, de passif et d'instruments financiers hors bilan. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité actif-passif.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et encadrée par une politique spécifique à cet effet.

Le principal outil servant à mesurer le risque de marché des portefeuilles de négociation est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné.

Quotidiennement, une VaR Monte Carlo avec un niveau de confiance de 99 % est calculée pour les portefeuilles de négociation, et ce, pour un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable d'anticiper une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau suivant présente la VaR globale des activités de négociation du Mouvement par catégories de risque ainsi que l'effet de diversification qui représente la différence entre la VaR globale et la somme des VaR des différentes catégories de risque. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de change représentent les trois catégories de risque auxquelles est exposé le Mouvement. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR par catégories de risque (Portefeuille de négociation)

(non vérifiée)

(en millions de dollars)

	Au 31 mars 2009	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009			Au 31 décembre 2008	Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2008
		Moyenne	Haut	Bas		
Actions	0,6 \$	0,8 \$	1,2 \$	0,6 \$	0,7 \$	1,3 \$
Change	0,1	0,2	0,3	---	0,2	0,1
Taux d'intérêt	4,3	4,1	6,0	3,2	3,2	2,9
Effet de diversification ⁽¹⁾	(0,9)	(1,2)	S.O. ⁽²⁾	S.O. ⁽²⁾	(1,0)	(1,5)
VaR globale	4,1 \$	3,9 \$	5,4 \$	3,1 \$	3,1 \$	2,8 \$

(1) La réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

(2) Sans objet : le haut et le bas des différentes catégories de risque de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

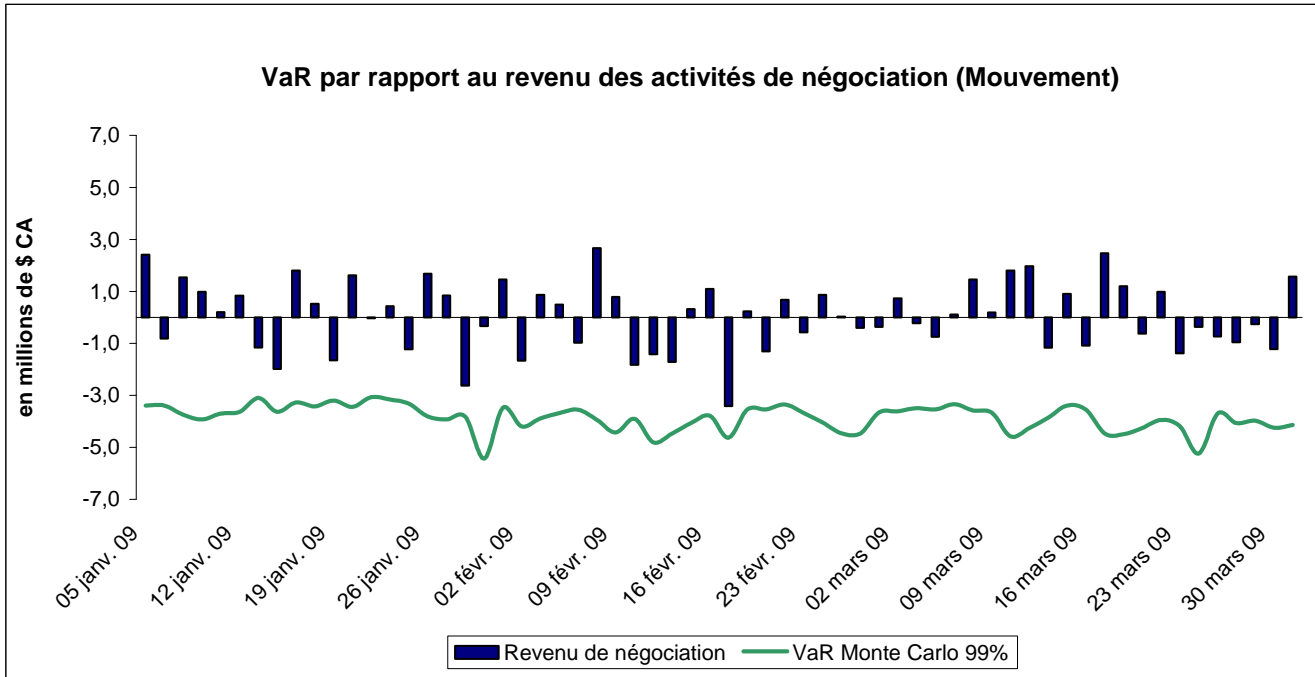
Au 31 mars 2009, la VaR globale était de 4,1 millions de dollars, la VaR liée aux taux d'intérêt étant la composante la plus importante. Cette VaR globale était supérieure à sa moyenne trimestrielle de 3,9 millions de dollars ainsi qu'à son niveau de 3,1 millions de dollars au 31 décembre 2008. L'atténuation du risque liée à la diversification était de 0,9 million de dollars au 31 mars 2009.

Contrôle ex-post

Afin de valider le modèle de VaR utilisé, un contrôle ex-post est effectué, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (ci-après appelé « P&P ») des portefeuilles du Mouvement.

Le Mouvement effectue quotidiennement un contrôle ex-post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé en établissant la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-après représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les revenus liés à ces activités. Au cours du dernier trimestre les pertes n'ont, en aucun cas, dépassé la VaR.



INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Afin d'aider les utilisateurs externes à mieux évaluer l'exposition du Mouvement aux risques liés à la situation actuelle du marché, celui-ci a décidé de s'inspirer des meilleures pratiques promues par le Forum sur la stabilité financière (FSF). Rappelons qu'en avril 2008, un rapport a été émis par le FSF à la suite d'une demande des ministres du G7 et des gouverneurs des banques centrales.

Ces meilleures pratiques consistent en la communication d'informations plus étoffées sur les risques liés aux instruments financiers qui sont davantage à risque du point de vue des marchés. Notons que certaines des informations sont déjà incluses dans le rapport de gestion aux rubriques « Gestion des risques » et « Éléments hors bilan ».

Le Mouvement s'est inspiré de ces recommandations afin de fournir les informations additionnelles suivantes au 31 mars 2009 :

Risques liés aux prêts à risques sur créances hypothécaires résidentielles et de catégorie Alt-A

Dans le cadre de ses opérations, le Mouvement s'expose aux risques de crédit liés aux créances hypothécaires résidentielles à risques (définies comme des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé) et aux prêts hypothécaires de catégorie Alt-A (définis comme des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus). Toutefois l'exposition du Mouvement est inférieure à 2 millions de dollars pour les créances hypothécaires résidentielles à risque tandis qu'elle s'établit à 82 millions de dollars pour les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A. Les créances hypothécaires résidentielles à risques et les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont inscrits au bilan cumulé comme des prêts évalués au coût après amortissement. Au 31 mars 2009, le total des prêts à risques sur créances hypothécaires résidentielles et de catégorie Alt-A représentait moins de 0,1 % du total de l'actif du Mouvement.

Structures de financement à levier

L'exposition à des structures de financement à levier (définies comme des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés évoluant dans la même industrie) s'élève à 145 millions de dollars. Cette exposition prend la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Notons que les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour réaliser un objectif précis, par exemple effectuer une acquisition, une prise de contrôle ou un rachat d'actions. Les structures de financement à levier sont inscrites au bilan cumulé comme des prêts et créances et celles-ci totalisaient moins de 0,1 % du total de l'actif du Mouvement.

Titres adossés à des créances avec flux groupés

La juste valeur positive des titres adossés à des créances avec flux groupés s'élevait à 152 millions de dollars (notionnel de 294 millions de dollars). Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risques. Ceux-ci sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres disponibles à la vente.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Au niveau des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, la juste valeur et le montant en capital s'élevaient respectivement à 326 millions de dollars et 354 millions de dollars. Ces titres sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres de négociation.

Titres adossés à des actifs financiers

La juste valeur et le notionnel des titres adossés à des actifs financiers s'établissaient à 252 millions de dollars et 277 millions de dollars respectivement. Ces titres sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres disponibles à la vente ainsi que des titres de négociation.

Portefeuille de swaps sur défaillance de crédit

Des swaps sur première défaillance de crédit et des swaps sur défaillance de crédit (titres adossés à des créances avec flux groupés) avec des contreparties ont été effectués. Au 31 mars 2009, la juste valeur négative de ces swaps s'élevait à 128 millions de dollars (notionnel de 189 millions de dollars). Ces swaps sont présentés dans le bilan cumulé comme des instruments financiers dérivés.

Portefeuille de swaps sur rendement total

La juste valeur positive et négative des swaps sur rendement total en excluant ceux réalisés dans le cadre de l'activité de titrisation s'élevaient à moins de 1 million de dollars et à 10 millions de dollars respectivement (notionnel de 375 millions de dollars). Les swaps sur rendement total sont présentés dans le bilan cumulé comme des instruments financiers dérivés.

Biens administrés et biens sous gestion

Le Mouvement fait partie des grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada. Les biens administrés et les biens sous gestion sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement provenant principalement de particuliers, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite; ils n'appartiennent donc pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et à ses clients. Ces biens sont décrits à la section « Éléments hors bilan ».

Titrisation

Le Mouvement participe au Programme des titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*. Ces opérations impliquent l'utilisation d'arrangements hors bilan avec des structures d'accueil. La structure d'accueil utilisée par le Mouvement est la Fiducie du Canada pour l'habitation mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Ces arrangements sont décrits à la section « Éléments hors bilan » et à la note 7 des états financiers cumulés trimestriels.

Structures d'accueil

Dans le cours normal de ses affaires le Mouvement se livre à diverses opérations financières avec des structures d'accueil. Ces dernières sont habituellement créées dans un but unique et distinct, leur durée de vie est souvent limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante, qui peut être un de nos clients ou notre organisation. Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation et elles n'ont généralement aucun effectif. En vertu des principes comptables généralement reconnus, les structures d'accueil peuvent être comptabilisées ou non au bilan cumulé.

Les détails concernant les expositions à des structures d'accueil significatives sont fournis dans le tableau suivant :

Exposition significative à des structures d'accueil

Au 31 mars 2009

Non vérifié

(en millions de dollars)

	Exposition du Mouvement	Actif total des structures d'accueil ⁽¹⁾
Structures d'accueil non consolidées		
Véhicules d'actifs cadres 1 et 3 relatifs aux nouveaux billets émis suite à la restructuration des PCAA ⁽²⁾	2 508 \$	18 224 \$
Autres fiducies de papier commercial adossé à des actifs bancaire et non bancaire	11	4 603
Fonds de placement privés reliés aux produits à capital garanti et autres activités ⁽³⁾	141	376
Structures d'accueil consolidées		
Fonds de couverture privés reliés aux produits à capital garanti et autres activités ⁽³⁾	185	330
Desjardins Credit Union Inc.	175	1 482

⁽¹⁾ L'actif total de la structure d'accueil divulgué correspond à la donnée la plus récente détenue par le Mouvement. Pour les fonds de placement et de couverture reliés aux produits structurés à capital garanti, le montant présenté correspond à l'actif net de la structure.

⁽²⁾ Se référer à la section « Éléments particuliers, impact du papier commercial adossé à des actifs – nouveaux billets » du présent rapport de gestion. Le montant indiqué est composé de la facilité de financement de marge de 1 193 millions de dollars et de la juste valeur des nouveaux billets de 1 315 millions de dollars.

⁽³⁾ Aux fins de présentation, les investissements croisés entre les fonds de placement et de couverture n'ont pas été éliminés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Les principales conventions comptables utilisées par le Mouvement Desjardins sont décrites à la note 1 du Rapport annuel de 2008, aux pages 124 à 126 ou, lorsque possible, à même les notes aux états financiers dans le but de faciliter leur compréhension. Certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement des caisses Desjardins, du fait que la direction doit formuler des hypothèses et des estimations dont certaines pourraient avoir trait à des incertitudes. Les pages 101 à 103 du Rapport annuel de 2008 fournissent des explications sur ces conventions comptables. Aucun changement significatif n'a été apporté à ces hypothèses et estimations au cours des trois premiers mois de 2009.

MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Les nouvelles normes comptables adoptées en 2009, ainsi que les modifications futures de conventions comptables à adopter sont décrites aux notes 2 et 3 des états financiers cumulés intermédiaires non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins.

De plus, en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. Ainsi, le Mouvement et ses entités, qui ont une obligation publique de rendre des comptes, adopteront les normes IFRS le 1^{er} janvier 2011.

Au cours du premier trimestre de 2009, le Mouvement a poursuivi l'analyse des incidences comptables de la conversion aux normes IFRS et de ses conséquences sur ses activités commerciales, ses systèmes d'information, ses processus et ses activités de gestion du changement.

À ce stade-ci, il est encore trop tôt pour le Mouvement de se prononcer sur l'incidence financière prévue qu'aura la transition aux normes IFRS sur son bilan et sur ses résultats d'exploitation courants puisque des modifications aux normes comptables sont prévues d'ici la transition aux IFRS.

En effet, d'ici à la transition, le Mouvement surveillera les modifications apportées aux normes IFRS et ajustera en conséquence son plan de transition aux fins du passage à ces normes. Les progrès réalisés jusqu'à présent sont conformes à l'échéancier établi.

Nous invitons le lecteur à se reporter à la page 103 du Rapport annuel de 2008 du Mouvement afin de prendre connaissance des éléments clés de son plan de transition.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Les autorités monétaires et gouvernementales savent pertinemment qu'il faudra encore du temps pour recoller les morceaux qui se sont répandus lors de l'éclatement de la bulle immobilière et de la crise financière. Les taux d'intérêt directs sont pratiquement à zéro partout dans le monde, et plusieurs pays sont maintenant à l'étape d'accroître l'offre de monnaie pour faciliter davantage l'accès au crédit des agents économiques. Tout récemment, la Banque du Canada annonçait que le taux cible du financement à 0,25 % était à son plancher et elle s'engageait à le maintenir à ce niveau jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010.

La reprise récente des marchés boursiers à l'échelle de la planète donne cependant une lueur d'espoir. Les derniers résultats trimestriels de certaines institutions financières américaines (Citigroup, Wells Fargo, Bank of America, entre autres) ne sont certainement pas étrangers à cette remontée. Le S&P 500 et le S&P/TSX se sont appréciés de plus de 25 % depuis le dernier creux de la mi-mars. Considérant que l'évolution des marchés boursiers devance généralement celle de l'économie d'environ six mois, on serait en droit de croire qu'une timide reprise pourrait apparaître à la fin de 2009 ou au début de 2010.

Les données du marché du travail montrent bien les difficultés actuelles de l'économie canadienne. Le recul de 0,7 % du PIB réel en janvier a amené une légère révision à la baisse de notre prévision pour le premier trimestre à -7,0 % à rythme annuel. Ce sera le pire résultat depuis la première publication de cet indicateur en 1961. L'année 2009 se soldera donc par une diminution de 3 % de la production au Canada.

Les comptes économiques du dernier trimestre montrent bien le contraste qui existe entre le Québec et l'Ontario, les deux provinces ayant enregistré des diminutions respectives de leur PIB de -1,4 % et de -5,6 %. Toutes les provinces canadiennes seront en récession en 2009. L'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve subissent les effets de la chute des prix du pétrole alors que le coup porté aux industries manufacturières et de la construction touche principalement les autres provinces.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Résultats cumulés

(non vérifiés, par trimestre, en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008				2007		
	T1	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾
Revenu total	2 245 \$	1 729 \$	2 010 \$	2 452 \$	2 182 \$	2 699 \$	2 384 \$	2 219 \$
Excédents avant ristournes aux membres	117	(476)	149	338	67	273	248	315
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts	39	(63)	7	123	86	124	92	125
Excédents de la période après ristournes aux membres (excédent de la provision pour ristournes sur les excédents de la période)	78 \$	(413 \$)	142 \$	215 \$	(19 \$)	149 \$	156 \$	190 \$
Rendement des capitaux propres	4,8 %	(19,3 %)	6,2 %	14,3 %	2,9 %	11,8 %	11,0 %	14,3 %
Total de l'actif	159 734 \$	152 298 \$	150 321 \$	151 940 \$	149 760 \$	144 059 \$	146 911 \$	143 000 \$
Ratio du capital de première catégorie	13,67 %	13,39 %	14,15 %	13,98 %	14,04 %	14,17 %	14,02 %	14,44 %
Ratio du capital total	13,67 %	12,85 %	13,45 %	13,17 %	13,25 %	13,59 %	13,48 %	13,41 %

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 mars 2009.

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS

(non vérifié)

Pour les trois mois terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	2009	2008
Revenu d'intérêt		
Prêts	1 236 \$	1 411 \$
Valeurs mobilières	127	105
	1 363	1 516
Frais d'intérêt		
Dépôts	559	696
Débitures subordonnées et emprunts	9	11
	568	707
Revenu net d'intérêt	795	809
Primes nettes	1 006	996
Autres revenus		
Frais de service sur les dépôts et paiements	119	121
Commissions sur prêts et cartes de crédit	99	93
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	124	167
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	13	(114)
Pertes de négociation (note 8)	(82)	(58)
Revenus sur autres placements	64	61
Autres	107	107
	444	377
Revenu total	2 245	2 182
Provisions pour pertes sur créances	60	44
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	789	823
Frais autres que d'intérêt		
Salaires et avantages sociaux	610	592
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	104	95
Impartition de services de traitement	79	80
Communications	60	58
Autres	368	397
	1 221	1 222
Excédents d'exploitation	175	93
Charge d'impôts sur les excédents	56	25
Excédents d'exploitation avant participations sans contrôle et ristournes aux membres	119	68
Participations sans contrôle	2	1
Excédents avant ristournes aux membres	117	67
Provision pour ristournes aux membres	65	122
Recouvrement des impôts relatifs à la provision pour ristournes aux membres	(26)	(36)
Excédents (déficit) de la période après ristournes aux membres	78 \$	(19) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

BILAN CUMULÉ

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	31 mars 2009	31 décembre 2008
ACTIF		
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 212 \$	1 489 \$
Valeurs mobilières (note 5)		
Titres disponibles à la vente	10 516	11 338
Titres de négociation	20 857	17 765
Titres à la valeur de consolidation	117	119
	31 490	29 222
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 674	6 130
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	61 035	61 081
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	18 583	18 121
Aux entreprises et aux gouvernements	26 757	26 086
	106 375	105 288
Provision cumulative pour pertes sur créances	(845)	(826)
	105 530	104 462
Autres actifs		
Terrains, bâtiments et matériel	1 020	1 025
Intérêts à recevoir	553	520
Instruments financiers dérivés (note 9)	4 391	4 588
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	353	428
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	900	614
Autres	3 611	3 820
	10 828	10 995
Total de l'actif	159 734 \$	152 298 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	72 870 \$	71 958 \$
Entreprises et gouvernements	20 812	21 512
Institutions de dépôts et autres	9 075	7 966
	102 757	101 436
Autres passifs		
Provisions techniques et connexes	12 812	12 874
Emprunts	90	338
Intérêts à payer	900	916
Instruments financiers dérivés (note 9)	2 580	2 773
Acceptations	353	428
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	15 972	11 905
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 012	4 112
Montants à payer aux clients, courtiers et institutions financières	1 688	899
Autres	5 281	5 220
	45 688	39 465
Débitures subordonnées	796	748
Participations sans contrôle	439	776
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	962	955
Capital-actions	67	67
Déficit	(101)	(96)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 10)	788	685
Réserves	8 338	8 262
	10 054	9 873
Total du passif et des capitaux propres	159 734 \$	152 298 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Monique F. Leroux
Présidente du conseil

Denis Paré
Vice-président du conseil

ÉTAT CUMULÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS LES CAPITAUX PROPRES

(non vérifié)

Pour les trois mois terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	2009	2008
Capital social		
Solde au début de la période	955 \$	894 \$
Variation nette de la période	7	14
Solde à la fin de la période	962 \$	908 \$
Capital-actions		
Solde au début et à la fin de la période	67 \$	67 \$
Excédents (déficit) non répartis⁽¹⁾		
Solde au début de la période	(96) \$	795 \$
Excédents (déficit) de la période après ristournes aux membres	78	(19)
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(6)	(7)
Dividendes sur actions privilégiées	(1)	(1)
Virement provenant de la réserve pour ristournes éventuelles	30	---
Virement à la réserve générale	(106)	(34)
Solde à la fin de la période	(101) \$	734 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu⁽¹⁾		
Solde au début de la période	685 \$	50 \$
Autres éléments du résultat étendu pour la période	103	136
Solde à la fin de la période <i>(note 10)</i>	788 \$	186 \$
Réserves		
Réserve de stabilisation		
Solde au début et à la fin de la période	278 \$	275 \$
Réserve pour ristournes éventuelles		
Solde au début de la période	350 \$	209 \$
Virement aux excédents non répartis	(30)	---
Solde à la fin de la période	320 \$	209 \$
Réserve générale		
Solde au début de la période	7 634 \$	6 992 \$
Virement provenant des excédents non répartis	106	34
Solde à la fin de la période	7 740 \$	7 026 \$
Total des réserves	8 338 \$	7 510 \$
Total des capitaux propres	10 054 \$	9 405 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

⁽¹⁾ Le total des excédents non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu est de 687 M\$ (920 M\$ en 2008).

ÉTAT CUMULÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifié)

Pour les trois mois terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	2009	2008
Excédents (déficit) de la période après ristournes aux membres	78 \$	(19) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le revenu		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	76	(7)
Reclassement à l'état cumulé des résultats des pertes (gains) sur les titres disponibles à la vente ⁽²⁾	2	(6)
	78	(13)
Gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ⁽³⁾	34	148
Reclassement à l'état cumulé des résultats des pertes (gains) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ⁽⁴⁾	(10)	3
	24	151
Gain (perte) net de change non réalisé sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes, déduction faite des opérations de couverture	1	(2)
Total des autres éléments du résultat étendu	103	136
Résultat étendu	181 \$	117 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

⁽¹⁾ Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 18 M\$ et d'une économie d'impôts sur le revenu et de 1 M\$ pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008 respectivement.

⁽²⁾ Déduction faite d'une économie d'impôts sur le revenu de 1 M\$ et d'une charge d'impôts de 2 M\$ pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008 respectivement.

⁽³⁾ Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 11 M\$ et de 55 M\$ pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008 respectivement.

⁽⁴⁾ Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 3 M\$ et d'une économie d'impôts sur le revenu de 1 M\$ pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008 respectivement.

ÉTAT CUMULÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifié)

Pour les trois mois terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédents (déficit) de la période après ristournes aux membres	78 \$	(19) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des bâtiments et du matériel	38	35
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie définie	8	9
Moins-value, investissement de capital de risque	1	8
Variation nette des provisions techniques et connexes	(62)	2
Impôts futurs	(24)	(104)
Provisions pour pertes sur créances	60	44
Radiation des frais reportés	---	25
Participations sans contrôle	2	1
Pertes nettes réalisées sur titres disponibles à la vente	6	147
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir	(33)	(32)
Intérêts à payer	(16)	45
Titres de négociation	(2 324)	(460)
Variation nette des titres à la valeur de consolidation	2	(1)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	49	(905)
Autres	799	343
	(1 416)	(862)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation nette des dépôts	1 321	1 650
Émission des titres d'emprunt et de débentures subordonnées	500	---
Remboursements de titres d'emprunt et de débentures subordonnées	(700)	(111)
Variation nette du capital social	7	9
Variation nette de la participation sans contrôle	(339)	20
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(6)	(7)
Dividendes sur actions privilégiées	(1)	---
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	4 067	855
Variation nette des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	1 900	1 372
	6 749	3 788
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des prêts	(1 423)	(2 274)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	295	537
Achats de titres disponibles à la vente	(5 927)	(4 589)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente	4 456	3 251
Produits tirés des échéances de titres disponibles à la vente	1 566	774
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(4 544)	(807)
Acquisitions nettes des terrains, des bâtiments et du matériel	(33)	(37)
	(5 610)	(3 145)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents	(277)	(219)
Trésorerie et équivalents au début de la période	1 489	1 499
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	1 212 \$	1 280 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents		
Encaisse	760 \$	739 \$
Dépôts à des institutions financières et à la Banque du Canada	152	127
Chèques et autres effets en transit (montant net)	300	414
	1 212 \$	1 280 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés au cours de la période	584 \$	662 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de la période	47	85

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés trimestriels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS TRIMESTRIELS

(non vérifiées)

Au 31 mars 2009

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers cumulés trimestriels non vérifiés du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement) ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) et les exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui ne diffèrent pas des PCGR, appliqués de la même manière que dans les plus récents états financiers vérifiés, sauf en ce qui concerne les modifications comptables présentées à la note 2. Ces états financiers cumulés trimestriels non vérifiés doivent être lus conjointement avec les états financiers cumulés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

La préparation des états financiers cumulés trimestriels non vérifiés requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers cumulés trimestriels non vérifiés, ainsi que sur les revenus et les frais des périodes concernées. De l'avis de la direction, les ajustements nécessaires ont été apportés à ces états financiers cumulés trimestriels non vérifiés de manière à ce qu'ils donnent une image fidèle des résultats des périodes présentées.

Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et les résultats des périodes trimestriels présentés ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour l'exercice complet.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2009.

2. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES**ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS**

Le 1^{er} janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement la nouvelle norme de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) intitulées « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (chapitre 3064).

Cette norme renforce l'approche fondée sur des principes et des critères de comptabilisation pour la constatation des coûts à titre d'actifs et clarifie l'application du concept de rattachement des charges aux produits afin d'éliminer la pratique consistant à constater à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition ni aux critères de comptabilisation. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers cumulés.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 1^{er} janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement le nouvel abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA intitulés « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173).

Ce nouveau CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ce CPN n'a pas eu incidence significative sur les modèles d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ni sur les résultats et la situation financière du Mouvement.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a émis un communiqué confirmant que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. Ainsi, le Mouvement a amorcé son projet de conversion aux IFRS à l'été 2007.

Compte tenu que le Mouvement adoptera les IFRS le 1^{er} janvier 2011, les nouvelles normes relatives aux PCGR canadiens entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2011 ou après ne sont pas présentées en tant que modifications comptables futures, car elles ne seront jamais appliquées par le Mouvement.

4. VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers.

Au 31 mars 2009				Prêts et créances et passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation	
<i>(en millions de dollars)</i>	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	Disponibles à la vente		Total
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 212 \$	--- \$	--- \$	--- \$	1 212 \$
Valeurs mobilières					
Titres disponibles à la vente	---	---	10 516	---	10 516
Titres de négociation	11 591	9 266	---	---	20 857
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	---	---	---	10 674	10 674
Prêts	---	---	---	105 530	105 530
Autres actifs financiers					
Intérêts à recevoir	---	---	---	553	553
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	4 391	---	---	---	4 391
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	---	---	---	353	353
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	900	900
Autres	---	---	14	1 324	1 338
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	17 194 \$	9 266 \$	10 530 \$	119 334 \$	156 324 \$
PASSIFS FINANCIERS					
Dépôts	--- \$	--- \$	--- \$	102 757 \$	102 757 \$
Autres passifs financiers					
Emprunts	---	---	---	90	90
Intérêts à payer	---	---	---	900	900
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	2 580	---	---	---	2 580
Acceptations	---	---	---	353	353
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	---	---	---	15 972	15 972
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 012	---	---	---	6 012
Montants à payer aux clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	1 688	1 688
Autres	---	---	---	4 456	4 456
Débitures subordonnées	---	---	---	796	796
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	8 592 \$	--- \$	--- \$	127 012 \$	135 604 \$

⁽¹⁾ Inclut des instruments financiers dérivés concernant les activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie d'un montant de 2 349 M\$ à l'actif et de 153 M\$ au passif.

4. VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2008				Prêts et créances et passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation	
(en millions de dollars)	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	Disponibles à la vente		Total
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 489 \$	--- \$	--- \$	--- \$	1 489 \$
Valeurs mobilières					
Titres disponibles à la vente	---	---	11 338	---	11 338
Titres de négociation	10 001	7 764	---	---	17 765
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	---	---	---	6 130	6 130
Prêts	---	---	---	104 462	104 462
Autres actifs financiers					
Intérêts à recevoir	---	---	---	520	520
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	4 588	---	---	---	4 588
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	---	---	---	428	428
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	614	614
Autres	---	---	15	1 570	1 585
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	16 078 \$	7 764 \$	11 353 \$	113 724 \$	148 919 \$
PASSIFS FINANCIERS					
Dépôts	---	---	---	101 436 \$	101 436 \$
Autres passifs financiers					
Emprunts	---	---	---	338	338
Intérêts à payer	---	---	---	916	916
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	2 773	---	---	---	2 773
Acceptations	---	---	---	428	428
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	---	---	---	11 905	11 905
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	4 112	---	---	---	4 112
Montants à payer aux clients, courtiers et institutions financières	---	---	---	899	899
Autres	---	---	---	4 555	4 555
Débitures subordonnées	---	---	---	748	748
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	6 885 \$	---	---	121 225 \$	128 110 \$

⁽¹⁾ Inclut des instruments financiers dérivés concernant les activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie d'un montant de 2 436 M\$ à l'actif et de 174 M\$ au passif.

5. VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

(en millions de dollars)

Au 31 mars 2009

	Coût après amortissement ⁽¹⁾	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR				
Le Canada	2 647 \$	105 \$	--- \$	2 752 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	3 235	84	24	3 295
Les corps scolaires ou publics au Canada	26	---	---	26
Les administrations publiques à l'étranger	10	---	--	10
AUTRES TITRES AU CANADA				
Institutions financières	3 365	68	15	3 418
Autres émetteurs	499	2	33	468
Actions	415	1	94	322
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS				
Actions	302	26	103	225
	10 499 \$	286 \$	269 \$	10 516 \$

(en millions de dollars)

Au 31 décembre 2008

	Coût après amortissement ⁽¹⁾	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR				
Le Canada	2 286 \$	98 \$	6 \$	2 378 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	3 496	87	39	3 544
Les corps scolaires ou publics au Canada	4	---	---	4
Les administrations publiques à l'étranger	12	---	1	11
AUTRES TITRES AU CANADA				
Institutions financières	3 425	33	47	3 411
Autres émetteurs	1 478	6	54	1 430
Actions	407	1	87	321
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS				
Institutions financières	4	---	---	4
Actions	298	---	63	235
	11 410 \$	225 \$	297 \$	11 338 \$

⁽¹⁾ Le Mouvement détient des titres classés disponibles à la vente qui sont comptabilisés au coût puisqu'ils n'ont pas de cours sur le marché actif. Les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan cumulé représentent 41 M\$ (40 M\$ au 31 décembre 2008), et c'est ce coût qui figure dans la colonne « Valeur comptable » du tableau ci-dessus. La juste valeur de certains de ces titres peut être estimée et représente une perte non significative.

Au 31 mars 2009, les pertes brutes non réalisées sur les titres disponibles à la vente résultent de l'élargissement des écarts de crédit imputables aux récentes perturbations sur les marchés des capitaux ainsi qu'aux variations des taux d'intérêt du marché. Les baisses de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente font l'objet d'un suivi régulier par la direction. Le Mouvement a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Il a conclu que les pertes brutes non réalisées étaient temporaires.

5. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

VALEURS MOBILIÈRES – PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS / NOUVEAUX BILLETS

Au 31 décembre 2008, le Mouvement détenait des placements dans le marché du papier commercial adossé à des actifs non bancaire (PCAA) bien qu'il n'ait pas été un émetteur de ce type de produit financier auprès de sa clientèle. Rappelons que le Mouvement a procédé en septembre 2007, et dans une moindre mesure en 2008, au rachat d'actifs détenus sous forme de PCAA auprès des fonds communs de placement du marché monétaire qu'il gère et des activités de prêts de valeurs des clients de la Fiducie Desjardins dont il n'assumait pas le risque à l'origine et ce, afin de protéger ses membres et ses clients. Pour plus d'information sur la restructuration, se référer à la note 4 « Valeurs mobilières » à la section Papier commercial adossé à des actifs des états financiers cumulés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Le 21 janvier 2009, la mise en œuvre du plan de restructuration du PCAA a été complétée. Ce plan de restructuration vise, entre autres, le remplacement du PCAA par de nouveaux billets à taux variable à long terme ayant une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents.

Les caractéristiques du plan de restructuration sont les suivantes :

- Création de trois nouvelles fiducies, appelées « véhicules d'actifs cadres » (VAC) :
 - ✓ VAC 1 et VAC 2 sont composées de transactions d'actifs synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs donnés en garantie et de contrats de swaps sur défaillance de crédit, ou de transactions d'actifs hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels. Elles incluent également les actifs dits inadmissibles (*subprime* et autres) de ces séries,
 - ✓ VAC 3 est composée de transactions constituées exclusivement d'actifs inadmissibles (*subprime*) et d'actifs traditionnels.
- Création de cinq catégories de billets pour les VAC 1 et VAC 2 (A-1, A-2, B, C, IA) et de deux catégories pour le VAC 3 (IA et TA). Les billets IA et TA se divisent en de multiples séries de billets reflétant reproduisant les flux de trésorerie des actifs originaux sous-jacents.
- Établissement de facilités de financement en soutien aux VAC 1 et VAC 2 afin de financer les appels de garantie pouvant découler des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Établissement d'un moratoire initial de 18 mois au cours duquel aucun appel de garantie additionnelle ne peut être effectué pour la grande majorité des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Élargissement de certains déclencheurs « écart-perte » qui recommenceront à s'appliquer à l'échéance du moratoire, réduisant la probabilité d'appels de garantie additionnelle.

Le Mouvement participe aux fiducies VAC 1 et VAC 3.

Outre les actifs qui sont déjà portés en garantie par les fiducies relativement aux swaps sur défaillance de crédit, le plan prévoit que VAC 1 et VAC 2 doivent disposer chacune d'une facilité de financement de marge (« FFM ») destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties auxdits swaps. Le Mouvement a choisi d'autofinancer sa part de la facilité de financement de marge, ce qui explique sa participation dans VAC 1.

La part du Mouvement dans cet engagement de crédit, s'élevant à 1 193 M\$, se situe au même rang que les autres participants de la FFM et vient à échéance en juillet 2017, ou à une date antérieure si toutes les transactions de swaps sur défaillance de crédit ont été réglées auparavant. Le Mouvement ne recevra aucune commission relativement à cet engagement de crédit de VAC 1. Les avances qui pourraient être faites en vertu de cette facilité de financement porteront intérêt à un taux basé sur le taux des acceptations bancaires ou le taux privilégié. Toute somme avancée en vertu de la facilité de financement de marge sera prioritaire sur les montants payables sur les billets émis par VAC 1. Advenant le cas où le Mouvement manquerait à ses obligations de fournir des fonds en vertu de sa part de la facilité de financement de marge, une part proportionnelle des billets de VAC 1 détenus par le Mouvement seraient subordonnés aux billets des autres participants. La Caisse centrale, à titre de signataire de la FFM pour le Mouvement, devra maintenir une notation de crédit équivalente à A (faible) auprès d'au moins deux des quatre agences de notation DBRS, S&P, Fitch et Moody's, à défaut de quoi elle devra fournir des garanties ou une autre forme de soutien du crédit à VAC 1 ou faire prendre en charge ses engagements par une autre entité ayant une cote de crédit suffisamment élevée. Au 31 mars 2009, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM.

En vertu d'une entente distincte, le Mouvement a acheté une protection de 400 M\$ à l'encontre de ses engagements de la FFM auprès d'un des participants de VAC 1 en échange d'une commission d'engagement de 1,2 % par année, soit le même taux que les institutions tierces qui ont souscrit à la FFM équivalente de VAC 2. Cette participation se terminera automatiquement au terme de la FFM de VAC 1.

Advenant le cas où la facilité de financement de marge de VAC 1 et la facilité équivalente de VAC 2 s'avèrent insuffisantes pour atteindre les appels de garantie du véhicule en question, une facilité de financement prioritaire (*senior*) a été mise en place afin de fournir un accès à des liquidités additionnelles. Cette facilité de crédit a été fournie par les gouvernements du Canada, du Québec, ainsi que par un des participants de VAC 1. Ce véhicule d'actifs cadres dispose d'un montant de 1 772 M\$ en vertu de cette facilité.

Lors de la restructuration le 21 janvier 2009, le Mouvement a sorti du bilan ses PCAA à la valeur comptable pour ensuite comptabiliser à la juste valeur les nouveaux billets. Ces nouveaux billets ont été classés dans la catégorie « désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur ».

5. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

VALEURS MOBILIÈRES – PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS / NOUVEAUX BILLETS (suite)

Le Mouvement détient, au 31 mars 2009, des nouveaux billets ayant une valeur nominale répartie entre les différents véhicules suivants :

Au 31 mars 2009	Valeur nominale	Juste valeur
VAC 1		
Catégorie A-1	876 \$	584 \$
Catégorie A-2	789	452
Catégorie B	135	54
Catégorie C	56	---
Catégorie IA - Actifs inadmissibles (<i>subprime</i>)	166	---
Catégorie IA - Actifs inadmissibles (<i>autres</i>)	29	11
Total VAC 1	2 051	1 101
VAC 3		
Catégorie IA - Actifs inadmissibles (<i>subprime</i>)	68	---
Catégorie TA - Actifs traditionnels	248	214
Total VAC 3	316	214
Total VAC 1 et VAC 3	2 367 \$	1 315 \$

Au 31 décembre 2008, les titres de PCAA détenus se répartissaient de la façon suivante :

2008	Coût amorti	Dévaluation cumulative	Juste valeur
PCAA			
Actifs synthétiques et hybrides	1 962 \$	772 \$	1 190 \$
Actifs traditionnels	255	11	244
Actifs inadmissibles (<i>subprime</i>)	229	227	2
Total	2 446 \$	1 010 \$	1 436 \$

2008	Coût amorti	Dévaluation cumulative		Juste valeur
		Résultats	Passif-dépôts et provisions techniques	
Titres disponibles à la vente	1 257 \$	506 \$	--- \$	751 \$
Titres de négociation	1 189	243	261	685
Total	2 446 \$	749 \$	261 \$	1 436 \$

Méthodologie d'évaluation

Étant donné l'absence de marché actif sur ces titres, la direction du Mouvement a estimé leur juste valeur et les variations de valeur qui en ont découlé en utilisant une technique d'évaluation.

La juste valeur du PCAA qui a été restructuré sous la forme de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1, c'est-à-dire les actifs synthétiques et hybrides, est basée sur un modèle financier traduisant les incertitudes liées au rendement, aux écarts de crédit, à la nature et au risque de crédit des actifs sous-jacents, aux montants et aux moments des encaissements des flux de trésorerie, aux échéances et aux contraintes touchant la liquidité des nouveaux billets afin de fournir une juste valeur reflétant les conditions des marchés au 31 mars 2009. Les flux de trésorerie anticipés de ces nouveaux billets ont été actualisés au taux d'acceptations bancaires plus des primes variant entre 889 et 3 425 points de base, sur des périodes allant de cinq à huit ans.

La juste valeur des billets reflète adossés à des actifs traditionnels et inadmissibles (*autres*), a été évaluée à partir d'indices de référence choisis en fonction des actifs sous-jacents propres à chacun des billets, puisque les flux monétaires générés par lesdits billets découlent directement des flux générés par les actifs sous-jacents. En ce qui a trait aux billets reflète constitués uniquement d'actifs inadmissibles (*subprime*), compte tenu de la nature des actifs sous-jacents et de la détérioration marquée de ceux-ci dans le contexte économique actuel, une juste valeur nulle a été établie au 31 mars 2009.

Les hypothèses utilisées reposent autant que possible sur des données observables sur le marché, telles que les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les indices de référence pour des actifs semblables. Elles tiennent également compte, s'il y a lieu, des particularités de la restructuration et reposent en partie sur des hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché pour des actifs similaires. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte de l'échéance, de la notation de crédit ainsi que des risques de marché et de liquidité de chacun des billets.

5. VALEURS MOBILIÈRES (suite)**VALEURS MOBILIÈRES – PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS / NOUVEAUX BILLETS (suite)****Impact sur les résultats**

L'incidence négative sur les résultats cumulés avant impôts du Mouvement de la restructuration des PCAA en nouveaux billets et de la réévaluation de ces titres ainsi que de la FFM qui y est rattachée totalise 88 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009. La perte reliée à la réévaluation est attribuable à la détérioration des écarts de crédit et autres indices de référence, ainsi qu'à la radiation d'un titre exclu du moratoire de l'Entente de Montréal. L'incidence de cette radiation s'élève à 34 M\$. Le reclassement des intérêts courus sur les PCAA, de même que le reclassement de la FFM, auparavant constatés à même le solde des valeurs mobilières, n'ont eu aucune incidence sur les résultats cumulés.

En ce qui concerne le trimestre terminé le 31 mars 2008, une baisse de valeur nette de 220 M\$ a été constatée aux résultats cumulés du Mouvement, dont 157 M\$ est attribuable, entre autre, à une baisse de valeur qualifiée de durable, selon les normes comptables, pour les titres disponibles à la vente. De plus, une partie du PCAA était encore détenue dans le cadre des activités d'investissement associées à certains produits d'épargne à capital garanti. La baisse de valeur attribuable à ces PCAA s'élevait à 86 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars, et était compensée par une réduction équivalente du passif-dépôts et des provisions techniques. En conséquence, cette baisse de valeur n'a pas eu d'incidence sur les résultats cumulés du Mouvement pour le premier trimestre de 2008.

Les estimations de la juste valeur ci-dessus sont susceptibles de ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Malgré le fait que la direction croit que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, des modifications dans les hypothèses importantes, notamment celles relatives à la détermination du rendement, des écarts du risque de crédit des actifs sous-jacents et de la qualité des actifs donnés en garantie par les fiducies, lesquelles sont intégrées au taux d'actualisation, pourraient venir changer de façon significative la valeur attribuée aux billets de remplacement dans l'avenir. Une augmentation de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait réduire d'environ 54 M\$ la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet de diminuer de 28 M\$ ou de 0,3 % les fonds propres de première catégorie en date du 31 mars 2009. Par contre, une diminution de 1 % des taux d'actualisation estimés pourrait augmenter d'environ 57 M\$ la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet d'accroître de 30 M\$ ou de 0,4 % les fonds propres de première catégorie en date du 31 mars 2009. Pour plus de détails sur les fonds propres, se référer à la note 28 « Gestion du capital » des derniers états financiers cumulés annuels du Mouvement.

Certaines incertitudes subsistent relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire et à la liquidité de ce marché pour les billets de remplacement, ce qui pourrait modifier davantage la valeur du placement du Mouvement dans les billets de remplacement. La conjoncture économique a eu pour effet de diminuer les taux d'intérêts variables des actifs sous-jacents. Ainsi, le non appariement des taux d'intérêts variables et des dates de paiements des actifs sous-jacents comparativement au coût de la facilité de financement prioritaire et la période de paiement des intérêts de VAC 1 entraînent des incertitudes relative à la mesure. La perspective d'un ralentissement important et prolongé de l'économie en Amérique du Nord pourrait aussi avoir un effet négatif sur la juste valeur des billets de remplacement.

Un montant de 66 M\$, net de la quote-part estimée du Mouvement dans les frais de restructuration de 19 M\$ du comité pancanadien, a été versé au Mouvement à titre d'intérêts courus sur le PCAA pour la période du 20 août 2007 au 31 août 2008 au cours du premier trimestre de 2009. Le Mouvement a procédé à une estimation des intérêts courus sur le PCAA pour la période allant du 1^{er} septembre 2008 au 21 janvier 2009, qui a été constaté au poste « Autres actifs ». Étant donné l'incertitude relative à la mesure, le Mouvement a constaté du revenu d'intérêts seulement pour les billets VAC 1 A-1 et A-2 qui sont prioritaires aux autres billets relativement aux intérêts et au capital. En ce qui concerne l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le Mouvement avait reconnu, à même la juste valeur des titres, le revenu net d'intérêt relativement au PCAA.

Au moment de préparer ces états financiers, il n'existait pas encore de marché actif pour les différents billets restructurés. De plus, la capacité de transiger les billets de VAC 1 est assujettie à des contraintes considérables dans la mesure où un détenteur de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1 peut les transférer à un tiers seulement si un tel transfert est effectué au prorata de chacune des catégories détenues par le vendeur et si l'acheteur prend en charge une quote-part équivalente des engagements liés à la FFM, soit directement, soit par l'entremise d'une autre entité, le tout dans la mesure où la partie assumant la part de la FFM bénéficie d'une notation de crédit suffisamment élevée.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le Mouvement participe à l'EDDV VAC 1 qui est un véhicule disposant d'actifs s'élevant à environ 15 483 M\$ ayant des capitaux propres nuls et composé principalement de transactions d'actifs synthétiques dont les investisseurs se sont engagés à contribuer à une facilité de financement de marge. Étant donné que le Mouvement n'assume pas la majorité des pertes prévues et ne bénéficie pas de la majorité des rendements résiduels prévus du VAC 1, il n'est pas tenu de consolider VAC 1. Par ailleurs, le Mouvement détient des droits significatifs dans ce véhicule, soit la facilité de financement de marge de 1 193 M\$ et l'investissement dans les nouveaux billets de VAC 1 ayant une juste valeur de 1 090 M\$, la somme desquels représente le risque maximal de perte pour le Mouvement.

6. PRÊTS ET PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2009						Au 31 décembre 2008
	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	60 644 \$	264 \$	127 \$	13 \$	--- \$	114 \$	96 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	16 733	1 760	90	35	---	55	52
Aux entreprises et aux gouvernements	26 016	492	249	88	---	161	144
Provision générale	---	---	---	---	709	(709)	(696)
	103 393 \$	2 516 \$	466 \$	136 \$	709 \$	(379) \$	(404) \$

Les prêts en souffrance représentent les prêts pour lesquels la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de celui-ci.

Lorsqu'une partie d'un prêt douteux est radiée et que le solde est restructuré, les intérêts sont de nouveau inscrits selon la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

La valeur comptable des prêts qui seraient autrement en souffrance ou dépréciés, mais dont les conditions ont été renégociées au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2009, s'élève à 59 M\$.

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Au 31 mars 2009

(en millions de dollars)

	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	217 \$	32 \$	10 \$	5 \$	264 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 325	239	90	106	1 760
Aux entreprises et aux gouvernements	294	95	34	69	492
	1 836 \$	366 \$	134 \$	180 \$	2 516 \$

Au 31 décembre 2008

(en millions de dollars)

	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	150 \$	21 \$	10 \$	7 \$	188 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 369	219	91	99	1 778
Aux entreprises et aux gouvernements	244	55	41	71	411
	1 763 \$	295 \$	142 \$	177 \$	2 377 \$

6. PRÊTS ET PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES (suite)

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2009				Au 31 décembre 2008
	Solde au début	Provision pour pertes sur créance	Radiations et recouvrements	Solde à la fin	Solde à la fin
Hypothécaires résidentiels	11 \$	3 \$	(1) \$	13 \$	11 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	32	5	(2)	35	32
Aux entreprises et aux gouvernements	87	5	(4)	88	87
Provision générale	696	47	(34)	709	696
	826 \$	60 \$	(41) \$	845 \$	826 \$

7. TITRISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

En vertu du Programme de titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*, le Mouvement a titrisé sous forme de TH-LNH des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le tableau suivant résume l'incidence de ses nouvelles activités de titrisation de prêts hypothécaires au cours des périodes de trois mois terminées le 31 mars.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2009	2008
Prêts hypothécaires titrisés	364 \$	503 \$
Produits nets en espèces reçues	295	537
Droits conservés	16	33
Passifs de gestion pris en charge	2	5
Gain à la vente, déduction faite des frais de transaction	18	37

Au 31 mars 2009, le Mouvement a inscrit à son bilan cumulé un montant de 171 M\$ (170 M\$ au 31 décembre 2008) représentant les droits conservés et un montant de 29 M\$ (30 M\$ au 31 décembre 2008) pour le passif de gestion pris en charge. En 2009, les flux de trésorerie provenant des droits conservés s'établissent à 17 M\$ (9 M\$ en 2008). De plus, l'incidence de l'amortissement du passif de gestion dans l'état cumulé des résultats est de 3 M\$ (2 M\$ en 2008). Un montant de 276 M\$ (202 M\$ au 31 décembre 2008) représentant des titres hypothécaires créés et conservés est inscrit dans les valeurs mobilières détenues aux fins de négociation au 31 mars 2009.

L'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élève à 4 220 M\$ (4 074 M\$ au 31 décembre 2008).

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la juste valeur initiale des droits conservés à la date de vente s'établissent comme suit :

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2009	2008
Taux d'actualisation	2,02%	3,61%
Taux de remboursement anticipé pour les hypothèques à taux fixe et variable respectivement	15 et 25%	15 et 25%
Durée de vie moyenne pondérée des prêts	28 mois	33 mois

Aucune perte sur créances n'est prévue car les prêts hypothécaires cédés sont garantis.

8. REVENUS DE NÉGOCIATION**Revenus provenant d'instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation**

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2009	2008
Revenus		
Revenu net d'intérêt	17 \$	12 \$
Revenus (pertes) de négociation	19	(81)

Revenus provenant d'instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2009	2008
Revenus		
Revenu net d'intérêt	5 \$	2 \$
Revenus (pertes) de négociation	(101)	23

Instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur

Les instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur sont composés des éléments suivants : i) certains placements effectués en lien avec des instruments dérivés non désignés dans une relation de couverture réduisant ainsi de façon importante une disparité de traitement comptable ; ii) des titres dont le sous-jacent est composé de fonds de couverture et qui sont gérés suivant une stratégie de placement étayée visant à tirer profit de la volatilité du marché à court terme ; iii) les titres appariés aux provisions techniques en assurance de personnes au titre des contrats d'assurance vie et autres, et les provisions pour sinistres en assurance de dommages pour lesquels l'option est utilisée, afin de réduire sensiblement une disparité en matière de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont comptabilisés différemment ; iv) des titres comportant des dérivés incorporés pour lesquels le Mouvement se trouve dans l'incapacité d'évaluer séparément le dérivé incorporé à la juste valeur à la date de son acquisition ou à une date ultérieure ; v) des titres ne comportant pas de dérivés incorporés et qui sont gérés selon l'option juste valeur suivant une stratégie de placement étayée et communiquée aux principaux dirigeants et dont la performance du portefeuille est mesurée sur la base de juste valeur reflète plus adéquatement sa substance.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Au 31 mars 2009 <i>(en millions de dollars)</i>	Montant nominal de référence	Valeur comptable	
		Positive	Négative
Couverture de juste valeur	13 074 \$	1 187 \$	42 \$
Couverture de flux de trésorerie	19 959	1 162	111

Un gain de 7 M\$ pour la période de trois mois lié à l'inefficacité des activités de couverture de juste valeur a été comptabilisé au poste « Revenus de négociation » à l'état des résultats cumulés de la période.

À l'égard des relations de couverture de flux de trésorerie, un gain net de 32 M\$, qui provient de l'état cumulé du résultat étendu au 31 mars 2009, sera reclassé dans l'état cumulé des résultats au cours des douze prochains mois. Le solde résiduel du cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassé à l'état des résultats cumulés d'ici les sept prochaines années.

10. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le tableau suivant fournit les principaux éléments qui composent le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » (déduction faite des impôts).

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2009	31 décembre 2008
Pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	(9) \$	(87) \$
Gains sur instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	794	770
Gains nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	3	2
Cumul des autres éléments du résultat étendu	788 \$	685 \$

11. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2009	2008
Charge au titre des régimes de retraite	29 \$	35 \$
Charge au titre des autres régimes	5	9

12. GESTION DU CAPITAL

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers, émise par l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'Autorité). Ce nouveau cadre réglementaire, qui s'applique à compter du présent trimestre, est en majeure partie inspiré du dispositif révisé de la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle II) édicté par la Banque des règlements internationaux (BRI). À cet égard, l'Autorité a récemment accordé au Mouvement Desjardins son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit associé aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et le risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». L'exigence minimale de l'Autorité a été fixée à un ratio de capital total de 11,5 %. Les nouvelles méthodes ont eu un effet principalement sur le calcul des actifs pondérés en fonction du risque. Toutefois, le calcul des fonds propres n'a pas été modifié de façon significative.

L'objectif du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité, afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir une cote de crédit avantageuse et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

En début d'année, l'objectif financier du ratio de capital total du Mouvement a été portée à son initiative à 13 %, tenant ainsi compte du contexte économique mondial qui prévaut et la mise en œuvre, à compter du premier trimestre de 2009, du nouveau cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base de l'Autorité. Rappelons que cette cible était auparavant établie à 12,5 %.

Le 17 mars 2009, le Mouvement a procédé au rachat par anticipation des obligations de premier rang de série D pour une valeur nominale de 450 M\$. Aux termes d'une convention d'achat et revente intervenue le 30 mars 2009, le Mouvement a convenu d'émettre pour une contrepartie de 500 M\$ (valeur comptable de 498 M\$ au 31 mars 2009) des obligations de premier rang, série E, échéant en avril 2019. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 5,756 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 4,970 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement.

13. INFORMATION SECTORIELLE

Le Mouvement est un groupe financier coopératif. Sous l'autorité du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la présidente du Mouvement gère les composantes œuvrant dans le secteur Particuliers et entreprises, ainsi que les sociétés filiales.

Le secteur Particuliers et entreprises regroupe l'ensemble des activités d'intermédiation financière, de fonds de placement et de services fiduciaires. Le réseau des sociétés filiales regroupe des activités du secteur Assurance de personnes, du secteur Assurance de dommages et du secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque. Enfin, le secteur Autres inclut différents ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes du Mouvement.

Depuis le premier trimestre de 2009, les activités liées à la filiale 9186-8034 Québec inc. et ses propres filiales, qui détiennent des actifs sous forme de PCAA qui avaient été rachetés auprès des fonds communs de placement du marché monétaire et des activités de prêts de valeur des clients de la Fiducie Desjardins dont elle n'assumait pas le risque, ont été transférées du secteur Particuliers et entreprises au secteur Autres aux fins de la présentation de l'information sectorielle. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été révisés afin de tenir compte de ce reclassement.

Les activités du secteur Particuliers et entreprises et celles des sociétés filiales sont complémentaires et les transactions entre les secteurs sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les partenaires. Les résultats des principaux secteurs reflètent les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les règles suivies pour la préparation des états financiers cumulés du Mouvement.

13. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire des résultats financiers du Mouvement par secteur d'activité pour la période de trois mois terminée le 31 mars.

INFORMATION SECTORIELLE

(non vérifiée)

Pour les trois mois terminés les 31 mars	Particuliers et entreprises		Assurance de personnes		Assurance de dommages		Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque		Autres		Cumulé ⁽¹⁾	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
(en millions de dollars)												
Revenu net d'intérêt	802 \$	826 \$	---	---	---	---	---	---	---	1 \$	795 \$	809 \$
Primes nettes	---	---	693	681	357	349	---	---	---	---	1 006	996
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	(11)	(1)	14	2	10	1	---	---	---	(117)	13	(114)
Revenus (pertes) de négociation	13	(28)	(53)	(10)	12	25	29	14	(80)	(59)	(82)	(58)
Revenus (pertes) sur autres placements	(6)	(1)	77	69	(1)	---	(3)	(4)	(3)	(10)	64	61
Autres revenus	402	426	26	29	(1)	(1)	73	86	6	6	449	488
Revenu total	1 200	1 222	757	771	377	374	99	96	(77)	(179)	2 245	2 182
Provisions pour pertes sur créances	(60)	(44)	---	---	---	---	---	---	---	---	(60)	(44)
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	---	---	(508)	(529)	(282)	(294)	---	---	---	---	(789)	(823)
Frais autres que d'intérêt	(945)	(932)	(210)	(196)	(88)	(85)	(96)	(101)	8	(10)	(1 221)	(1 222)
Excédents (déficit) d'exploitation	195	246	39	46	7	(5)	3	(5)	(69)	(189)	175	93
(Charge) recouvrement d'impôts	(68)	(65)	(9)	(10)	1	3	---	1	20	46	(56)	(25)
Participations sans contrôle	(1)	---	---	(1)	(1)	---	---	---	---	---	(2)	(1)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	126	181	30	35	7	(2)	3	(4)	(49)	(143)	117	67
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts	(39)	(86)	---	---	---	---	---	---	---	---	(39)	(86)
Excédents (déficit) de la période après ristournes aux membres	87 \$	95 \$	30 \$	35 \$	7 \$	(2) \$	3 \$	(4) \$	(49) \$	(143) \$	78 \$	(19) \$
Éléments d'actif sectoriels	124 327 \$	115 260 \$	13 308 \$	14 532 \$	2 826 \$	3 239 \$	17 592 \$	15 264 \$	1 681 \$	1 465 \$	159 734 \$	149 760 \$

⁽¹⁾ Les différences entre le cumulé et la somme des résultats des secteurs d'activité, présentées ci-dessus, se rapportent aux transactions intersectorielles.

Siège social

Fédération des caisses Desjardins du Québec
100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) Canada
G6V 7N5
Tél. : 418 835-8444
www.desjardins.com

Bureau de Montréal

1, complexe Desjardins
C.P. 7, succursale Desjardins
Montréal (Québec) Canada
H5B 1B2
Tél. : 514 281-7000

Document produit par la
Direction financière du Mouvement Desjardins
Tél. : 418 835-2012

The English version of this quarterly
report is available upon request